

# HORS Feu.

BULLETIN D'INFORMATION DU MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Un Québécois à la tête de l'unité *Incendie*  
du bureau de l'ONU au Burundi en Afrique  
P. 16-18

MRC de Coaticook

Les intervenants d'urgence ont mis sur pied  
une table de concertation

P. 3-4

G.O. LOC

Un nouvel outil pour gérer les opérations  
de localisation et de cartographie

P. 6-7

Campagne de prévention des incendies 2009

*Chauffez sans y passer*

P. 12-13

Et plus encore...



MSP

Malgré le temps froid qui s'installe avec la venue de l'hiver, nous n'en subissons que peu d'inconfort, du moins à l'intérieur, grâce aux systèmes de chauffage. Toutefois, leur utilisation peut accroître les risques d'incendie, particulièrement s'il s'agit de chauffage au bois ou si le système de chauffage est défectueux, mal installé ou mal entretenu.

Cet hiver, les services de sécurité incendie sont invités à axer leur message et leurs activités de prévention sur l'utilisation sécuritaire des systèmes de chauffage afin de « Chauffez sans y passer ». À cet effet, le ministère de la Sécurité publique met à votre disposition du matériel pour vous aider à prévenir vos citoyens des risques d'incendie associés au chauffage.

Dans un autre ordre d'idées, il est probable que les articles de la Loi sur la sécurité civile concernant les centres d'urgence 9-1-1 soient en vigueur au cours de cet hiver. À partir de ce moment, chaque municipalité assurera les services d'un centre d'urgence 9-1-1 qui devra obtenir un certificat de conformité aux normes, spécifications et critères de qualité établis par règlement. Je suis convaincu que l'encadrement de ces centres permettra d'améliorer la rapidité et la qualité des secours aux personnes en danger.

En terminant, je souhaite à chacun de vous, à votre personnel et à vos proches une année 2010 remplie de bonheur, de prospérité et de santé. ✪

**Michel C. Doré**

Sous-ministre associé à la Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie

## INFO-SCHEMA

En date du 15 décembre 2009

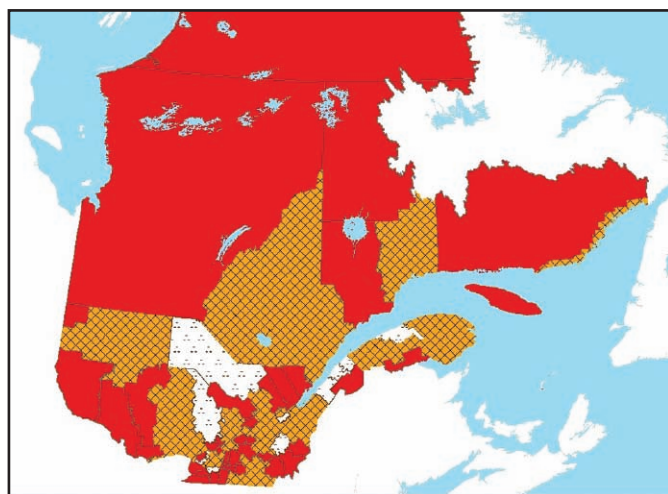
# 55 schémas ont été attestés

Le 15 décembre 2009, 93 schémas de couverture de risques avaient été déposés au bureau du ministre de la Sécurité publique. De ce nombre, 55 autorités régionales ont reçu leur attestation de conformité du ministre. ✪

Voici la liste des schémas attestés.

Schémas attestés en 2009*	
Autorité régionale	Date d'attestation
MRC d'Abitibi	17 septembre
MRC de Bonaventure	17 septembre
MRC de Portneuf	17 septembre
MRC de Sept-Rivières	17 septembre
MRC de Bécancour	17 septembre
Ville de Sherbrooke	17 septembre
Ville de Saguenay	28 août
MRC du Fjord-du-Saguenay	2 juin
MRC de Papineau	6 mai
MRC de Maskinongé	8 avril
MRC de Pierre-De Saurel	3 mars
MRC de Lajemmerais	16 février
MRC d'Arthabaska	23 janvier
MRC de La Haute-Côte-Nord	23 janvier
MRC de La Vallée-de-l'Or	23 janvier

\* Le 15 décembre 2009



MSP

**Information :**

Liste complète des schémas attestés

Ministère de la Sécurité publique

[www.msp.gouv.qc.ca/incendie](http://www.msp.gouv.qc.ca/incendie), rubrique *Schéma de couvertures de risques*, section *Portrait des schémas*

**MRC de Coaticook**

# Les intervenants d'urgence ont mis sur pied une table de concertation

*Par Karine Lemaire*

Pour satisfaire aux exigences de l'objectif 8 des Orientations ministérielles en sécurité incendie, les intervenants d'urgence de la MRC de Coaticook ont mis sur pied une table de concertation. Cette tribune leur permet notamment d'échanger leurs idées et d'harmoniser leurs actions en prévision d'éventuelles interventions majeures.

Rappelons que l'objectif 8 de la Loi sur la sécurité incendie oblige les autorités régionales, dont le schéma est attesté, à instaurer des modes de partenariat entre les divers intervenants d'un même milieu. L'objectif 8 stipule que les intervenants doivent mettre en place des mécanismes de coordination, de manière à assurer une prestation de services de qualité en toutes circonstances ou à éviter d'éventuels conflits de juridiction. La table de concertation des intervenants d'urgence est l'un de ces mécanismes.

## L'objectif 8

Planifier la sécurité incendie dans le souci d'en arrimer les ressources et les organisations vouées à la sécurité du public, que ce soit en matière de sécurité civile, d'organisation des secours, de services préhospitaliers d'urgence ou de services policiers.

## Un excellent mécanisme d'échange

Auparavant dépourvus de mécanisme d'échange, les intervenants d'urgence de la MRC de Coaticook bénéficient d'une table de concertation depuis août 2008. Dirigée par la présidente du comité de sécurité publique, M<sup>me</sup> Linda Ouellette, la table est composée d'une quinzaine de membres provenant de différents milieux : sécurité civile et incendie, ambulancier, policier et municipal. Ils se réunissent au moins trois fois par année. « Cette table permet notamment aux membres de partager respectueusement leurs opinions au nom des organisations qu'ils représentent. Par la suite, sur les sites d'intervention, ils sont mieux en mesure de comprendre les rôles et les responsabilités de chacun ainsi que les choix qui ont été faits, autant en ce qui concerne des gestes posés que des décisions prises. Les différents intervenants se soucient davantage du besoin des autres services d'urgence », explique le chargé de projet en sécurité incendie pour la MRC de Coaticook, M. Sébastien Lajoie.

## Les avantages d'une telle table

- Communication entre les partenaires visant à éviter les conflits sur le terrain
- Partage des responsabilités entre les intervenants
- Connaissance approfondie des rôles et des responsabilités de chacun
- Développement de procédures d'alerte et de protocoles de déploiement
- Débriefage lors d'événements majeurs impliquant plus d'un service d'urgence
- Mise en place d'un programme d'activités visant la protection des citoyens



Karine Lemaire, MSP

Les membres proviennent du milieu de la sécurité civile, de la sécurité incendie, des services ambulanciers et policiers et du monde municipal.

## Les enjeux discutés

Parmi les grands enjeux discutés autour de cette table, notons le positionnement des véhicules entre autres lors d'une désincarcération, les rôles et les responsabilités de chacun, ainsi que la sécurité du personnel et des lieux. « Par exemple, nous avons discuté du fait que la Sûreté du Québec souhaite la réouverture rapide de la route à la suite d'accidents alors que les pompiers doivent, pour leur part, travailler le long de cette même route tout en assurant leur propre sécurité », précise M. Lajoie.

Cette table permet également aux intervenants d'échanger entre eux leurs protocoles d'opération pour que tout un chacun soit au fait des méthodes de travail des autres services d'urgence. « À titre d'exemple, les pompiers sont invités à prendre garde, lors d'une désincarcération, afin de protéger les débris d'une voiture accidentée. Dans le respect du travail d'enquête des policiers, ils doivent préserver la scène de l'accident afin d'éviter d'effacer des indices et ainsi modifier le résultat d'une enquête », explique le chargé de projet.

On y discute aussi des différentes lois : de leur contenu et des façons de procéder pour les respecter. C'est le cas notamment de l'article 45 de la Loi sur la sécurité incendie qui stipule que le directeur du service de sécurité incendie ou la personne qu'il a désignée doit, sans délai et avant d'entreprendre ses recherches, déclarer, au service de police compétent sur le territoire, tout incendie :

- qui a causé la mort d'une personne;
- dont la cause probable n'est pas manifestement accidentelle ou pour lequel il a des raisons de croire qu'il y a eu acte criminel;
- qui est un cas particulier spécifié par le service de police.

« La table a, par exemple, servi à déterminer une façon de procéder unique lorsqu'un directeur du service de sécurité incendie doit faire appel à la Sûreté du Québec dans le cas de l'article 45 », ajoute-t-il.

Les membres de la table ont également convenu d'élaborer un mode de partenariat entre les services d'incendie et la Sûreté du Québec pour la recherche de causes d'incendie. « Nous souhaitons que les pompiers développent une expertise dans le domaine en participant aux enquêtes qui sont normalement transférées aux policiers », explique M. Lajoie.

### Des résultats concrets

Il va sans dire que les intervenants d'urgence de la MRC de Coaticook notent déjà une différence dans la gestion des responsabilités lors d'événements majeurs. M. Lajoie raconte que, sur les scènes d'incendie, au beau milieu d'une intervention, les policiers avaient l'habitude de s'installer aux côtés du poste de commandement des pompiers et d'en profiter pour leur poser des questions nécessaires à leurs rapports d'enquête. « Après discussions à la table de concertation, les intervenants concernés ont convenu que les policiers doivent attendre la fin de l'intervention des pompiers avant d'interviewer les intervenants », précise-t-il. Sinon, ils peuvent communiquer avec un pompier attiré pour répondre à leurs questions et pour les informer des suites à donner.

Un problème survenant couramment lors d'un accident a aussi été réglé par l'intermédiaire de cette table. « Souvent les premiers arrivés sur les lieux, autant les pompiers que les policiers, stationnent leurs véhicules trop près des lieux de l'intervention. Cette fâcheuse habitude laisse très peu de manœuvre aux véhicules ambulanciers. Pour régler la situation, les intervenants ont déterminé des procédures d'approche pour les véhicules d'urgence lors d'intervention », indique M. Lajoie.

Enfin, la mise sur pied de cette table de concertation a permis aux intervenants de la MRC de Coaticook d'harmoniser leurs procédures et de prendre



Karine Lemaire, MSP

**De gauche à droite :**  
**MM. Louis-Charles Boisvert, ambulancier des Ambulances COA, Sébastien Lajoie, chargé de projet en sécurité incendie pour la MRC de Coaticook, et M<sup>me</sup> Marie-Chantale Martin, lieutenant, directrice de poste de la Sûreté du Québec à Coaticook.**

de bonnes habitudes sur le terrain. « En restant en amont des événements et en étant proactifs, nous en sortons tous gagnants et, au bout du compte, c'est le citoyen qui en profite », conclut M. Lajoie. 🇨🇦

#### Information :

M. Sébastien Lajoie  
 MRC de Coaticook  
[incendie@mrcdecoaticook.qc.ca](mailto:incendie@mrcdecoaticook.qc.ca)  
 819 849-9166, poste 32

Ministère de la Sécurité publique  
 Cadre de coordination de site de sinistre au Québec  
[www.securitecivile.gouv.qc.ca](http://www.securitecivile.gouv.qc.ca), rubrique Publications, section Intervention

Guide des opérations à l'intention des services de sécurité incendie  
[www.msp.gouv.qc.ca/incendie](http://www.msp.gouv.qc.ca/incendie), rubrique Publications, section Pour les municipalités, volet Pratiques d'intervention


**INTERVENTION**

### Achat d'équipements en sécurité incendie

# Un Fonds de soutien aux territoires en difficulté

**Par Lise Gariépy**

**Les municipalités dévitalisées qui sont situées dans une MRC dont le schéma de couverture de risques a été attesté peuvent soumettre une demande d'aide financière au comité de diversification et de développement de leur MRC, qui la transmettra au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, pour l'achat d'équipements en sécurité incendie afin de se conformer aux normes gouvernementales dans ce domaine.**

Le Plan d'action gouvernemental à l'intention des municipalités dévitalisées du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire vise notamment à prolonger l'application du Fonds de soutien aux territoires en difficulté. Ce fonds comprend cinq volets dont le cinquième qui vise entre autres le financement d'achat d'équipements en sécurité incendie, comme une autopompe, un camion-citerne, un camion-échelle ou leurs équipements connexes, ainsi que l'achat d'appareils respiratoires et d'habits de pompiers.

Notons que le volet cinq se divise en deux parties :

1. Projets relatifs au maintien et au développement des services de base (volet 5-A)

2. Projets pour l'achat d'équipements en environnement et en sécurité incendie afin de se conformer aux normes gouvernementales (volet 5-B).

L'enveloppe pour l'ensemble du volet cinq prévoit un budget total de 5,5 millions de dollars pour les cinq années du programme. La subvention octroyée peut couvrir 50 % des coûts admissibles. L'aide financière pourra atteindre un maximum de 200 000 \$ par projet. Exceptionnellement, la subvention pourrait atteindre 95 % des coûts d'achat des équipements en tenant compte de la capacité financière limitée de certaines municipalités.

Soulignons que 152 municipalités sont inscrites sur la liste des municipalités dévitalisées. De ce nombre, près de la moitié font partie d'une MRC dont le schéma de couverture de risques est attesté. Les municipalités désireuses de présenter une demande d'aide financière doivent le faire auprès du comité de diversification et de développement de leur MRC qui recommandera, s'il y a lieu, le projet à la direction régionale du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire pour analyse.

#### Information :

Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire  
[www.mamrot.gouv.qc.ca](http://www.mamrot.gouv.qc.ca), rubrique Régions et ruralité, section Programmes, volet Fonds de soutien aux territoires en difficulté

## Installations électriques sous tension

# Quelles distances sécuritaires à respecter?

Par Joël Sauvé, Hydro-Québec

Chaque année, des pompiers subissent des blessures lors d'incidents impliquant des installations électriques sous tension. Ces incidents, parfois graves, peuvent être évités en respectant les distances sécuritaires d'approche des installations électriques.

Inscrites au Code de sécurité pour les travaux de construction, les distances sécuritaires à observer se situent entre 3 et 12 mètres, selon la tension de la ligne électrique en cause.

### Basse et moyenne tensions

D'une part, les lignes de basse tension sont composées de fils gainés supportés par des poteaux en bois et sont destinées à l'alimentation électrique de la clientèle. Lors d'un incendie résidentiel, par exemple, un pompier doit se tenir à 1 mètre de ces installations électriques.

D'autre part, les lignes de moyenne tension ne sont pas gainées, circulent également sur des supports de bois et assurent la distribution de l'électricité sur le réseau. Les pompiers qui travaillent près de ces lignes doivent respecter une distance de 3 mètres.

Lorsque des conducteurs sous tension sont en contact direct ou indirect avec le sol, un bâtiment ou un véhicule, la distance sécuritaire à respecter est de 10 mètres. À cette distance, l'intervenant d'urgence peut rassurer une victime et lui demander de ne pas bouger. Toujours en respectant cet écart de 10 mètres, le pompier peut même atténuer un début d'incendie de façon sécuritaire en utilisant un jet diffusé. Toutefois, il peut y avoir divers risques de chocs électriques. De plus, si une vie est en danger, une ouverture de ligne à distance peut être demandée. (Pour plus d'information sur les demandes d'assistance d'Hydro-Québec, lire le texte en page 13 du *Hors Feu* Vol. 10, N° 2, Printemps – Été 2009). Autrement, il est nécessaire d'attendre l'arrivée d'un représentant de la compagnie d'électricité avant d'effectuer quelque approche que ce soit.

### Haute tension

En ce qui concerne les lignes de haute tension, bien qu'elles soient facilement repérables par les pylônes qui les supportent, leur tension est difficilement identifiable. Dans le feu de l'action, les pompiers doivent être vigilants afin d'établir correctement la distance sécuritaire à respecter.



Se tenir à 1 mètre d'une ligne à basse tension de moins de 750 volts.



Se tenir à 3 mètres d'une ligne à moyenne tension de 750 à 119 000 volts.



On reconnaît les lignes haute tension par leurs pylônes.

Hydro-Québec

Lorsqu'ils interviennent sous une ligne de haute tension, pour un feu de broussailles par exemple, les pompiers doivent tenir compte des risques associés à l'induction : phénomène par lequel un objet conducteur, non relié à la terre et influencé par les conducteurs sous tension, est induit d'une tension électrique. Si un pompier entre en contact avec l'objet induit, un courant sera créé entre l'objet induit et la terre, et le pompier subira un choc électrique.

De plus, le positionnement des véhicules d'intervention doit toujours tenir compte des lignes électriques et respecter les distances sécuritaires d'approches. Finalement, par mesure de sécurité, tout plein d'essence devrait se faire à plus de 30 mètres d'une ligne de haute tension. ⚡

### Les distances à respecter en présence d'installations électriques sous tension

Niveaux de tension	Types de tension	Distances prescrites	Distances pratiques
Moins de 750 volts	Basse	Sans objet	1 mètre
De 750 volts à 199 000 volts	Moyenne	3 mètres	3 mètres
De 120 000 volts à 550 000 volts	Haute	5 à 8 mètres	10 mètres
735 000 volts et plus	Haute	12 mètres	12 mètres

#### Information :

Hydro-Québec  
M. Daniel Simard  
simard.daniel@hydro.qc.ca  
1 866-833-2210, poste 2245

Pour commander le CD-ROM *L'électricité et les intervenants de première ligne* (réservé aux services de sécurité incendie) sauve.joel@hydro.qc.ca



## G.O. LOC

# Un nouvel outil pour gérer les opérations de localisation et de cartographie

Par Nicolas Gignac

Grâce à G.O. LOC (Gestion des opérations de localisation et de cartographie), le ministère de la Sécurité publique et ses partenaires ont dorénavant accès à un outil polyvalent, simple et rapide, utilisant des données fiables et officielles, pour se repérer sur le territoire québécois.

Conçu par le ministère de la Sécurité publique (MSP), G.O. LOC sera utile en incendie, en gestion de sinistres, ainsi que lors de situations d'urgence ou d'événements majeurs. Pourquoi avoir créé un tel outil? Il n'existait sur le marché aucun service ou outil aussi intégré qui pouvait répondre à tous les besoins du ministère. L'équipe de géomatique a donc dû innover en regroupant différents éléments existants pour créer G.O. LOC.

La première phase de développement de G.O. LOC s'est terminée à l'été 2009. « Cet outil, basé sur le mode Web de *Google Maps*, permet aux utilisateurs d'effectuer des recherches rapides en texte libre. Il suffit donc de se rendre sur la page Web de G.O. LOC pour trouver la localisation exacte d'un endroit sur la carte », explique un conseiller en géomatique du ministère, M. Simon Mercier. G.O. LOC permet ainsi à l'utilisateur de se repérer sur le territoire avec des données gouvernementales officielles et mises à jour continuellement, selon les besoins du ministère.

Divers types de recherche peuvent être effectués avec G.O. LOC :

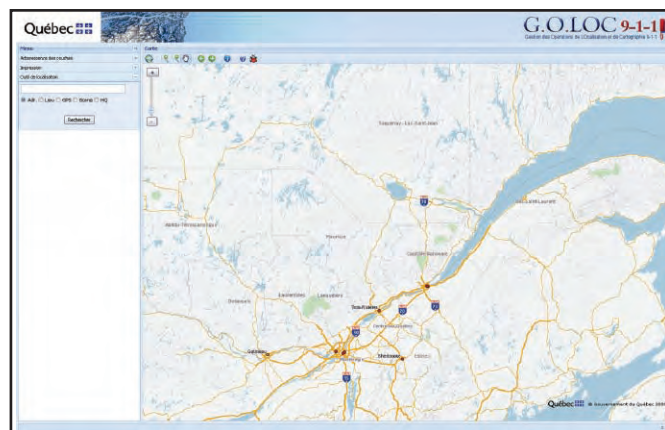
- Adresse
- Municipalité, MRC, localité
- Repère kilométrique
- Toponyme (Nom de lieu)
- Bureau de député ou de ministre
- Organisme de sauvetage
- Coordonnées GPS
- Nom d'entreprise
- Site d'Hydro-Québec
- Cours d'eau
- Route

### Quelques façons d'utiliser G.O. LOC

- Créer et partager une carte de localisation.
- Analyser les risques naturels d'un secteur.
- Localiser un appel d'urgence et vérifier l'environnement aux alentours.
- Valider une modification à un schéma d'aménagement.
- Gérer et suivre des événements d'urgence, comme un feu de forêt.
- Partager de l'information cartographique officielle avec un partenaire.

### Projets pilotes

Dès l'été 2008, les répartiteurs du centre d'urgence 9-1-1 d'Alma ont pu tester G.O. LOC. Cet outil leur a d'abord servi à tester de nouvelles règles pour localiser des appels provenant d'un cellulaire ou d'un appareil traditionnel. Ils ont trouvé l'outil extrêmement simple. « J'ai eu à travailler à quelques



Carte du réseau

reprises avec G.O. LOC. C'est un outil très convivial », souligne le directeur du centre d'urgence 9-1-1 d'Alma, M. Bernard Dallaire. Par la même occasion, le centre d'urgence a testé l'exactitude des données d'adresses du gouvernement du Québec. « Ces règles ont ensuite été intégrées dans le projet de règlement sur la certification des centres d'urgence 9-1-1 », précise le responsable du projet pilote 9-1-1 pour le MSP, M. Jean-Louis Leblanc. (Pour plus d'information à ce sujet, lire le texte *Présentement en consultation : Un règlement sur la certification des centres d'urgence 9-1-1*, en page 7 du *Hors Feu* Vol. 10, n° 3, Été - Automne 2009).

Un an plus tard, en vue de procéder à différents tests et validations, l'accès à l'outil de géolocalisation a été étendu à d'autres utilisateurs/testeurs : des centres 9-1-1 (Rimouski, Abitibi, Sherbrooke, etc.), certaines directions du MSP (la Direction des opérations ainsi que la Direction de la sécurité de l'État) et des partenaires du ministère (le ministère des Transports du Québec, les centres de communication santé de Québec, de l'Outaouais, de la Mauricie, des Laurentides, de la Montérégie et de la Gaspésie, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Hydro-Québec, etc.).



Un répartiteur du centre d'urgence 9-1-1 d'Alma en train de tester G.O. LOC.

Centre d'urgence d'Alma

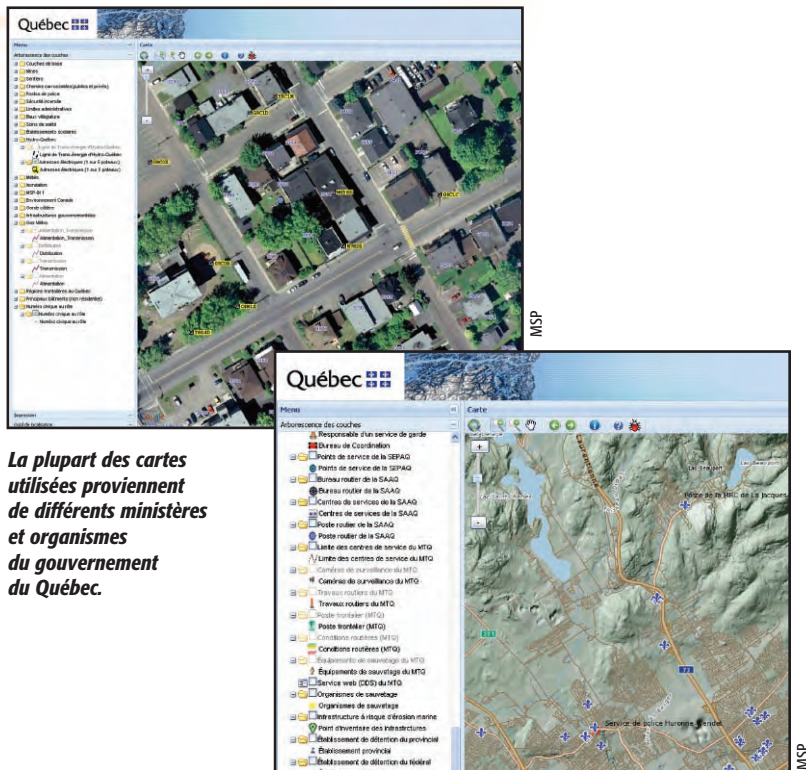




## La provenance des données

La plupart des cartes utilisées par G.O. LOC proviennent de différents ministères et organismes du gouvernement du Québec (le ministère des Ressources naturelles et de la Faune, le ministère des Transports, le Directeur général des élections, l'Institut national de santé publique du Québec, la SOPFEU, la Commission de toponymie du Québec, etc.). Ces derniers fournissent au MSP des accès à leurs données mises à jour régulièrement. D'autres partenaires, comme les municipalités (adresse municipale et numéro de porte), le gouvernement fédéral (Environnement Canada et Ressources naturelles Canada), Hydro-Québec, Gaz Métro et Google procurent aussi au ministère des données de base en vue d'enrichir le contenu de G.O. LOC.

Au total, l'outil dispose de plus de 200 couches de données en format géomatique qui peuvent s'afficher à l'écran. Soulignons que les données fournies par les partenaires dans l'outil de localisation ne sont accessibles qu'en visualisation. Ainsi, l'outil diffuse uniquement des images de ces données (et non pas les données brutes); les droits d'auteur des fournisseurs et les politiques de diffusion des produits cartographiques sont donc respectés.



La plupart des cartes utilisées proviennent de différents ministères et organismes du gouvernement du Québec.

### Quelques avantages à utiliser G.O. LOC

- Gratuit, simple, ouvert et technologiquement indépendant, et aucune installation requise.
- Possibilité de faire des recherches rapides.
- Accès à une multitude de données gouvernementales officielles.
- Accès à une cartographie uniforme pour tous les intervenants liés au réseau du ministère de la Sécurité publique.
- Gestion et correction des erreurs dans les données gouvernementales (mise à jour continue des partenaires).
- Normes ISO reconnues en géomatique.
- Exploitation du produit « Adresses Québec » piloté par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune, en collaboration avec d'autres ministères et organismes.

## Une version améliorée

La version améliorée de la phase 1 de G.O. LOC a été complétée en automne 2009. En fait, en fonction de l'appréciation des utilisateurs, la phase 2 va inclure une version autonome (sans accès Internet) et nettement améliorée (ex. : la gestion des itinéraires entre deux points, la recherche pour contrer les fautes de frappe, la recherche par intersection, etc.). Cette dernière version répond également à d'autres besoins particuliers du Centre des opérations gouvernementales du MSP et des intervenants en sécurité civile.

Comme le code libre source prédomine la technologie et que la plupart des données sont partageables entre les différents ministères et organismes du gouvernement du Québec et leur réseau (ex. : les municipalités), l'accès à G.O. LOC est gratuit et ouvert par l'entremise de l'application géomatique intranet du MSP. « Les organismes partenaires du ministère doivent donc nous faire parvenir une demande pour obtenir l'accès à G.O. LOC. Celle-ci sera traitée selon les règles de sécurité et d'accès en vigueur », assure M. Mercier. ❖

**Information :**  
Ministère de la Sécurité publique, G.O. LOC  
admgeo1@msp.gouv.qc.ca  
http://geomsp.msp.gouv.qc.ca

Projet pilote 9-1-1, M. Jean-Louis Leblanc  
418 646-6777, poste 40093  
jean-louis.leblanc@msp.gouv.qc.ca

Article paru dans *Le Soleil* :  
http://technaute.cyberpresse.ca/nouvelles/internet/200905/25/01-859647-google-maps-sans-google.php

## 123 À L'AGENDA

### 10<sup>e</sup> Colloque sur la sécurité civile

**Dates :** 16 au 18 février 2010  
**Lieu :** Hôtel des Seigneurs de Saint-Hyacinthe  
**Thème :** *Bâtir une communauté engagée!*  
**Information :** colloque.securite.civile@msp.gouv.qc.ca  
**Web :** www.securitecivile.gouv.qc.ca, rubrique *Colloques*

### Congrès de l'Association des premiers répondants médicaux du Québec

**Date :** 24 avril 2010  
**Lieu :** Delta de Trois-Rivières  
**Web :** http://www.aprmq.org  
**Information :** info@aprmq.org  
514 599-4044

### Congrès de l'ACSIQ

**Dates :** 22 au 25 mai 2010  
**Lieu :** Centre des congrès de Québec  
**Thème :** *Les services d'incendie de demain... une vision d'avenir*  
**Web :** www.acsiq.qc.ca, rubrique *Activités*, section *Congrès*



Service de pompiers premiers répondants

## Des équipes indispensables pour la survie des citoyens

*Par Lise Gariépy*

**Le service des premiers répondants permet d'optimiser le temps de réponse lors de situations d'urgence médicale. Il contribue à faire en sorte que des intervenants dûment formés interviennent rapidement auprès des personnes en attendant l'arrivée des techniciens ambulanciers.**

Leur rôle consiste donc à prodiguer les premiers soins de base auprès des victimes d'accident ou lors de situations requérant une intervention médicale immédiate. Agissant à titre de premiers répondants, les pompiers peuvent ainsi sauver des vies d'une autre façon.

À Montréal, quelque 1 700 pompiers premiers répondants sont en fonction dans les 65 casernes de l'agglomération. Ailleurs au Québec, on en dénombre 2 000 répartis dans 180 services municipaux, la majorité des services étant composés de pompiers premiers répondants. Qu'en est-il de l'implantation d'un service de pompiers premiers répondants en région et dans une grande ville? À la lecture du présent texte, vous pourrez prendre connaissance de l'expérience vécue à Saint-Valérien-de-Milton, dans la MRC des Maskoutains, et à Montréal.

### Une collaboration étroite avec les ambulanciers

« L'implantation d'un service de premiers répondants a pour objectif la réduction des délais d'intervention dans le cas d'urgences vitales, ce qui contribue à diminuer les risques de mortalité et de morbidité. Le fait que cette fonction est dévolue au service d'incendie local s'avère un élément de réussite, car il a recours à du personnel disponible, habitué à fonctionner dans une structure d'encadrement et qui répond rapidement aux demandes d'intervention », souligne le coordonnateur des services préhospitaliers d'urgence à l'Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie, M. Jean-Marc Breton. En tant que responsable du dossier, M. Breton doit entre autres s'assurer que l'implantation des services de premiers répondants s'effectue adéquatement en fonction d'un protocole établi. « De plus, les rôles et responsabilités des pompiers et des ambulanciers sont clairement définis dans le protocole d'entente », ajoute-t-il.

« Impliquer dès le début les services ambulanciers dans le processus d'implantation d'un nouveau service de pompiers premiers répondants contribue à établir des liens de collaboration », mentionne-t-il. Soulignons que, à Montréal, la réussite de l'implantation du service de pompiers premiers répondants résulte d'une collaboration étroite entre le Service de sécurité incendie de Montréal, Urgences-santé, l'Agence de la santé et des services

sociaux de Montréal et la Ville de Montréal. Pour les ambulanciers, les premiers répondants deviennent une aide précieuse. « Ce service nous permet d'offrir des soins rapides et de qualité à la population de Montréal », constate le président et directeur général d'Urgences-santé, M. Nicola D'Ulisse.

### Depuis 10 ans à Saint-Valérien-de-Milton

M. Jean-Marc Breton a joué un rôle dans l'implantation du service à Saint-Valérien-de-Milton, dans la MRC des Maskoutains. Ses fonctions l'ont amené à aider entre autres cette municipalité dans son projet. M. Breton rappelle que la Montérégie compte plus de 30 services de premiers répondants qui sont pour la majorité sous la responsabilité de services de sécurité incendie.

C'est lors de la crise du verglas, en février 1998, que l'idée d'implanter un service de pompiers premiers répondants a germé dans l'esprit des membres du Service de sécurité incendie de Saint-Valérien-de-Milton. Les pompiers se sentaient démunis de ne pouvoir intervenir auprès des citoyens blessés. « La plupart du temps, le rôle du pompier consiste à limiter les dommages sur les biens matériels lors d'un sinistre. Nous trouvions très incohérent de sauver des biens, mais de ne pas pouvoir aider les gens qui étaient blessés ou qui nécessitaient des soins urgents », révèle le directeur du Service de sécurité incendie de Saint-Valérien, M. Sylvain Laplante. C'est ainsi que, en décembre 1999, le service des pompiers premiers répondants de cette municipalité a reçu son accréditation de l'Agence régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie, après avoir suivi une formation offerte par la Croix-Rouge et obtenu une subvention du même organisme pour l'achat d'équipement, en 1998.



*Intervention des pompiers premiers répondants lors d'un accident de la route à Saint-Valérien-de-Milton.*

### Les difficultés éprouvées

Pourquoi un délai d'un an avant d'obtenir l'accréditation? « Plusieurs rencontres ont été nécessaires afin de convaincre le conseil municipal du bien-fondé de ce projet », précise M. Laplante. Il faut dire qu'alors le métier de premiers répondants était méconnu. « Maintenant, ce service est considéré comme indispensable par tous », ajoute-t-il.

#### La certification de pompiers premiers répondants

- Formation de 60 heures donnée par un organisme accrédité par l'Agence de la santé et des services sociaux (62 heures à Montréal)
- Formation continue de 24 heures, élaborée sur 2 ans, afin de conserver la certification.





Autre difficulté : le rodage lors de la mise en service. « Nos principales préoccupations touchaient les communications et le transport des pompiers premiers répondants », admet M. Laplante. « Il a d'abord fallu déterminer qui, dans un système d'alternance, se présentait à la caserne lors d'un appel. Ensuite, on a décidé d'utiliser un véhicule du service d'incendie pour se rendre sur les lieux d'intervention, n'ayant pas de ressources financières supplémentaires pour faire l'acquisition d'un véhicule d'intervention », conclut le directeur du service de sécurité incendie.

## Les avantages

Le premier répondant doit intervenir auprès des personnes qui éprouvent des problèmes de santé affectant leurs signes vitaux en attendant l'arrivée de l'ambulance. « Dans une municipalité comme la nôtre, explique M. Laplante, le délai pour l'accès à une ambulance peut atteindre 20 minutes. Le plus gros avantage est sans aucun doute la possibilité pour la victime de recevoir des soins dans les plus brefs délais. Actuellement, 14 pompiers agissent à titre de premiers répondants. »

## Processus complété en 3 ans à Montréal

Lors de la réorganisation municipale, en 2002, huit casernes offraient déjà un service de pompiers premiers répondants dans leurs villes respectives. « Nous avons alors décidé d'harmoniser l'offre de services sur l'ensemble du territoire », raconte le directeur du Service de sécurité incendie de Montréal, M. Serge Tremblay.

Depuis le 7 décembre 2009, les 65 casernes du territoire de l'agglomération de Montréal sont certifiées « premiers répondants ». Le service de pompiers premiers répondants a été implanté en neuf phases, à raison de trois phases par année, de 2007 à 2009. Chaque phase comprenait deux volets : la formation et la mise en service.

La première cohorte de pompiers premiers répondants sur le territoire de l'île de Montréal a vu le jour en juin 2007. En octobre 2009, le Service de sécurité incendie de Montréal (SSIM) a entamé la dernière étape d'implantation du service. Environ 1 700 pompiers premiers répondants sont maintenant répartis dans ses 65 casernes.

## Les difficultés éprouvées

« La démarche d'implantation a été favorisée par une collaboration et des échanges riches et constructifs depuis les premiers balbutiements du service », relate le directeur. « Il n'y a pas eu de réelle difficulté, on parle plutôt de défis relevés », ajoute-t-il. La mobilisation des effectifs paraissait un défi de taille puisque l'adhésion à la nouvelle fonction s'effectuait sur une base volontaire. « Force est de constater que nos pompiers ont répondu avec enthousiasme à cet appel, car les objectifs de formation ont été atteints sans peine », se réjouit M. Tremblay.



*Les pompiers sont souvent les premiers arrivés sur les lieux d'un drame.*

Service de sécurité incendie de Montréal

## Les avantages

L'arrivée rapide des pompiers premiers répondants, en raison de l'emplacement stratégique des casernes couvrant l'ensemble du territoire de l'agglomération de Montréal, peut faire toute la différence entre la vie et la mort. Grâce à leur nombre et à leur perpétuel état d'alerte, les pompiers premiers répondants peuvent ainsi répondre rapidement et efficacement aux appels d'urgences vitales.

Pour les neuf premiers mois de 2009, le SSIM a répondu à environ 40 000 appels nécessitant l'intervention du service des pompiers premiers répondants. En 2008, on a dénombré 34 380 appels. Il ne faut donc plus s'étonner de voir arriver un camion d'incendie à la rescousse de personnes en détresse. La mission première des pompiers n'est-elle pas de sauver des vies, quelles que soient les circonstances? « Les pompiers premiers répondants contribuent à réduire le temps de réponse de la chaîne d'intervention préhospitalière », conclut le directeur du Service de sécurité incendie de Montréal. ❄

### Étapes du processus d'implantation

- 2003 : Mise en marche du projet
- 2004 : Discussions avec le ministère de la Santé et des Services sociaux
- 2005 : Harmonisation des équipements et des méthodes de travail dans les 8 services de pompiers premiers répondants existants
- 2006 : Projet d'entente entre l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, Urgences-santé et la Ville de Montréal
- 2006 : Discussions avec l'Association des pompiers de Montréal
- 2007 : Signature des ententes

### Information :

M. Sylvain Laplante  
Service de sécurité incendie de Saint-Valérien-de-Milton  
450 549-2463  
incendie.st-valerien@mrcmaskoutains.qc.ca

M. Jean-Marc Breton  
Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie  
450 928-6777, poste 4368  
jm.breton@rrsss16.gouv.qc.ca

M<sup>me</sup> Louise Tremblay  
Service de sécurité incendie de Montréal  
514 872-7494



# Nouveau régime de financement des centres d'urgence 9-1-1

### Collaboration spéciale

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2009, les fournisseurs de services téléphoniques prélèvent sur la facture de leurs clients une taxe municipale aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1, si bien que tous les clients d'un service téléphonique sont tenus de contribuer au financement des centres d'urgence 9-1-1.

Pour ce faire, le gouvernement a adopté un règlement pour encadrer cette taxe municipale. Le Règlement encadrant la taxe municipale pour le 9-1-1, en vigueur depuis le 26 juin 2009, détermine les conditions et modalités relatives à la perception de la taxe par les fournisseurs de services téléphoniques et sa remise au ministre du Revenu. On y définit aussi les conditions et modalités relatives à la remise du produit de la taxe par le ministre du Revenu à l'Agence de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec désignée par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, pour en assurer la répartition équitable entre les municipalités.

Le règlement précise également :

- la base d'imposition de la taxe, soit la définition des expressions « service téléphonique » et « client »;
- le montant de la taxe, soit 0,40 \$ par mois par numéro de téléphone ou par ligne d'accès de départ, selon le cas;
- la date à compter de laquelle la taxe est imposée, soit le 1<sup>er</sup> décembre 2009.

Afin que la taxe municipale pour le 9-1-1 puisse entrer en vigueur à la date prévue, chaque municipalité locale devait adopter son règlement décrétant l'imposition de cette taxe et devait le transmettre au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, au plus tard le 30 septembre 2009, pour approbation du ministre. Toute MRC, agissant à titre de municipalité locale pour son territoire non organisé, devait aussi adopter un tel règlement. Dans le cas des agglomérations, l'adoption du règlement incombait au conseil d'agglomération de la municipalité centrale plutôt qu'aux conseils des municipalités reconstituées, étant donné que le centre d'urgence 9-1-1 est une compétence d'agglomération.

Rappelons que l'*Entente 2007-2013 sur un nouveau partenariat fiscal et financier avec les municipalités*, conclue en avril 2006, a prévu qu'une mesure serait mise en œuvre afin de faire en sorte que tous les clients d'un service téléphonique soient tenus de contribuer au financement des centres d'urgence 9-1-1. Il a été décidé que cette mesure prendrait la forme d'une taxe municipale qui remplacerait l'actuel tarif municipal. Auparavant, seuls les fournisseurs de services téléphoniques par fil percevaient cette taxe en vertu d'ententes avec les municipalités. L'Assemblée nationale a adopté, en juin 2008 (projet de loi n° 82) et en juin 2009 (projet de loi n° 45), les dispositions requises pour la mise en œuvre de cette mesure. ✪

### Information :

Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire  
Direction générale de la fiscalité  
418 691-2015  
[www.mamrot.gouv.qc.ca](http://www.mamrot.gouv.qc.ca)



### Le Livre de l'incendie

# Une incursion inoubliable dans la vie des pompiers



### Collaboration spéciale

Le *Livre de l'incendie* renferme plus de 450 photographies couleur spectaculaires d'incendies et de situations d'urgence, de ceux qui les combattent et de l'impact qu'ils ont sur la vie de leurs concitoyens. Cet ouvrage de collection, produit par le photographe incendie Sylvain Pedneault, propose des images provenant de 31 villes du Québec. Les pompiers y sont donc photographiés dans diverses situations : incendies de bâtiments et de véhicules, sauvetage en hauteur, en espace clos et sur glace, interventions en présence de matières dangereuses, désincarcération automobile, etc.

Précisons que l'auteur est aussi photographe officiel, pompier honoraire et membre à vie du Service de sécurité incendie de la Ville de Saint-Hyacinthe. Il est également photographe officiel pour une dizaine d'autres services de sécurité incendie. Titulaire de nombreuses certifications professionnelles en incendie, M. Pedneault prône la sécurité et l'éthique en photographie incendie. Il est d'ailleurs l'auteur du Code de déontologie des photographes incendie du Canada. Enfin, il agit à titre de représentant canadien pour l'Organisation internationale des photographes incendie. ✪

### Information :

M. Sylvain Pedneault  
[www.lentille.com](http://www.lentille.com), [sylvain@lentille.com](mailto:sylvain@lentille.com)

## Les cadets et votre service de sécurité incendie tombent pile! **Le mouvement des cadets fait de la prévention incendie**

Par Lise Gariépy

Les préventionnistes et les pompiers de plusieurs services de sécurité incendie ont participé, lors de la période du changement d'heure à l'automne, à l'activité de prévention *Les cadets et votre service de sécurité tombent pile!* axée sur la promotion de l'avertisseur de fumée. Les 31 octobre et 1<sup>er</sup> novembre derniers, plus d'une centaine de cadets ont ainsi cogné aux portes des résidences pour parler de prévention avec les citoyens.

Le programme *Les cadets et votre service de sécurité incendie tombent pile!* est un projet de formation et d'action communautaire en prévention des incendies élaboré par la table régionale en prévention incendie du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de Chibougamau, avec l'aide de M<sup>me</sup> Dominique Gravel, du Centre de formation continue du cégep de Chicoutimi. Le ministère de la Sécurité publique a aussi apporté son soutien pour la rédaction et la diffusion du programme. C'est une demande de la Ligue des cadets de l'air du Québec, désireuse d'offrir une formation en prévention incendie à ses jeunes membres, qui a donné le coup d'envoi au projet.

La formation offerte par les services de sécurité incendie participants sensibilise les jeunes de 12 à 18 ans aux comportements sécuritaires à adopter à la maison. Les préventionnistes mettent ainsi l'accent sur le matériel indispensable pour assurer la sécurité des occupants, soit l'avertisseur de fumée, l'avertisseur de monoxyde de carbone et l'extincteur portatif.

À l'automne 2009, plusieurs services de sécurité incendie des secteurs du lac Saint-Jean, de Chibougamau, de Chapais et de Lévis ont donc offert une formation aux cadets de leur région afin de les préparer à leur journée d'action communautaire qui s'est déroulée lors de la fin de semaine du changement d'heure automnal.



Debout, de gauche à droite : MM. Jacky Piquette (SSI Alma), Yvan Bolduc (SSI Saguenay), Joël Tremblay (SSI Le Géant), Guy Mailhot (SSI Roberval), Carl Tremblay (SSI Saint-Félicien), Denis Leblanc (SSI Dolbeau-Mistassini) et Pierre Barabey (Ligue des cadets) et M<sup>me</sup> Dominique Gravel (Cégep de Chicoutimi).

### Des précurseurs au Saguenay-Lac-Saint-Jean

Après avoir participé au projet-pilote, à l'automne 2007, le Service de sécurité incendie de Chibougamau a réitéré pour une troisième année consécutive

sa participation au programme *Les cadets et votre service de sécurité incendie tombent pile!*, imité cette fois-ci par des services de sécurité incendie du Lac-Saint-Jean et de la Ville de Chapais. « Grâce à ce programme de prévention, les jeunes cadets, motivés et déterminés, deviennent des agents multiplicateurs auprès de leur entourage », se réjouit un membre de la table régionale en prévention incendie du Saguenay-Lac-Saint-Jean et Chibougamau, M. Carl Tremblay, directeur adjoint du Service de sécurité incendie de Saint-Félicien. Depuis le début, plus de 1000 piles ont été distribuées aux citoyens. « Cette année, à Saint-Félicien, nous avons ciblé un secteur habité par de nombreux jeunes afin de les sensibiliser au message de prévention incendie livré par la trentaine de cadets qui ont effectué des visites résidentielles en compagnie d'un préventionniste et de quatre pompiers », précise-t-il.

### Une 2<sup>e</sup> expérience à Lévis

« À Lévis, nous avons tenu, en octobre, deux journées de formation d'une durée de sept heures chacune. Cinquante cadets du corps de marine, du corps des cadets de terre et de l'escadron des cadets de l'air ont donc été formés par deux de nos préventionnistes », mentionne le chef de la Division formation, prévention et développement du Service de la sécurité incendie de Lévis, M. Rémi Drouin. Grâce à une autorisation spéciale du mouvement provincial des cadets, ces jeunes pourront désormais porter fièrement sur leur uniforme une épinglette conçue spécifiquement pour l'occasion, en guise de reconnaissance pour avoir suivi cette formation.



Représentation du motif de l'épinglette

« Lors des visites résidentielles en compagnie de pompiers et de préventionnistes, le 1<sup>er</sup> novembre, les jeunes ont distribué 1860 piles neuves pour les avertisseurs de fumée et ont récupéré 3126 piles usagées de toutes sortes », précise M. Drouin. « Pour la Ville de Lévis, la récupération des piles usagées est essentielle. Nous nous efforçons d'enseigner aux jeunes comment devenir de bons citoyens, ce qui passe également par la protection de l'environnement », ajoute-t-il. Les pompiers de quatre casernes du Grand Lévis ont pris part à l'activité. En 2007, lors d'une première expérience, les cadets avaient distribué 2400 piles et en avaient récupéré 890. « Il y a fort à parier que nous serons partenaires des cadets l'an prochain, puisque ce programme est très important pour la Ville de Lévis », conclut M. Drouin.

N'hésitez pas à vous associer au mouvement des cadets de votre région pour faire la promotion de l'avertisseur de fumée auprès de vos concitoyens. ❖

#### Information :

Ministère de la Sécurité publique, *Guide du formateur* et annexes [www.msp.gouv.qc.ca/incendie](http://www.msp.gouv.qc.ca/incendie), rubrique *Matériel d'éducation*, section *Programmes et outils de sensibilisation*

M. Carl Tremblay, Service de sécurité incendie de Saint-Félicien  
418 679-0313

M. Serge Guérard, Service de sécurité incendie de Chibougamau  
418 748-2688

M. Rémi Drouin, Service de la sécurité incendie de Lévis  
418 835-8581

M<sup>me</sup> Isabelle Girard  
418 646-6777, poste 40094  
[isabelle.girard@msp.gouv.qc.ca](mailto:isabelle.girard@msp.gouv.qc.ca)

**Lancement de la campagne de prévention des incendies 2009**

**Chauffez sans y passer**

*Par Isabelle Girard*

C'est sous le thème *Chauffez sans y passer* que le coup d'envoi de la Semaine de la prévention des incendies 2009 a été donné le 2 octobre, au Château Bromont, à l'occasion du colloque annuel de l'Association des techniciens en prévention incendie du Québec.

Lors du lancement, l'adjoint parlementaire du ministre de la Sécurité publique, M. Geoffrey Kelley, a rappelé que la Semaine de la prévention des incendies, qui s'est tenue en 2009 du 4 au 10 octobre, visait à sensibiliser la population aux risques liés à l'utilisation imprudente des appareils de chauffage et à la négligence de leur entretien. « Au Québec, ce type d'incendies représente la cause la plus importante des incendies de résidence, soit un peu plus de 40 %. Ces incendies causent non seulement des pertes matérielles importantes, mais font également des blessés et des décès. C'est pourquoi il est crucial de sensibiliser la population aux risques d'incendie et aux simples comportements sécuritaires à adopter pour éviter des événements malheureux », a déclaré M. Kelley.

**Une porte-parole engagée**

La porte-parole de la campagne 2009, M<sup>me</sup> Anny Berthiaume, elle-même une grande brûlée, s'est engagée dans cette campagne pour une troisième année consécutive. Outre son témoignage concernant son vécu et son expérience personnelle, M<sup>me</sup> Berthiaume a également parlé de son engagement concret en matière de prévention et de sensibilisation auprès de jeunes des écoles primaires et secondaires lors de conférences qu'elle donne un peu partout en région. Ses conférences sont adaptées selon le groupe d'âge des enfants. « Lorsqu'il est question de faire de la prévention incendie auprès des jeunes du primaire, ils s'attendent généralement à voir arriver un beau camion rouge et de gentils pompiers mais, quand je me présente à eux, leur réaction est très vive, ils sont complètement ébahis. C'est à ce moment-là qu'ils comprennent ce qu'est une vraie brûlure. Ils réalisent alors la pleine mesure de la consigne de faire attention pour ne pas se brûler », précise M<sup>me</sup> Berthiaume. Elle réussit ainsi à inciter de façon très concrète les jeunes à la prudence en suscitant des prises de conscience réelles et l'adoption de comportements sécuritaires pouvant prévenir des blessures graves et des décès.

**Présence des préventionnistes**

Plus de 200 personnes ont assisté au lancement, pour la plupart des préventionnistes et autres intervenants en sécurité incendie qui assistaient au colloque de l'Association des techniciens en prévention incendie du Québec (ATPIQ). Le dévoilement de l'affiche géante ainsi que du matériel d'éducation du public conçu par le ministère de la Sécurité publique et ses partenaires s'est déroulé devant cette audience attentive et intéressée, qui a à cœur la prévention. Tous ont souligné l'importance et la nécessité de faire de la prévention, non seulement durant la semaine qui se déroule au début octobre, mais également tout au long de l'année.

Petit clin d'œil qui a retenu l'attention des participants à ce lancement : la présentation de Tristan, jeune gagnant du concours *Préventionniste d'un jour* mis sur pied par la Ville de Bromont. Tristan a avoué son intérêt réel pour



Line Lapointe, MSP

M. Kelley et M. Simon Jean, vice-président au marketing et aux communications de La Capitale groupe financier, dévoilent l'affiche de la campagne de prévention des incendies.

la prévention, la satisfaction qu'il a tirée de sa brève formation sur le métier de préventionniste et des quelques visites résidentielles qu'il a effectuées pour vérifier concrètement les notions apprises. Il a reçu des présents honorifiques des mains de M. Stéphane Dumberry, président de l'ATPIQ, et du sous-ministre associé à la Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie du ministère de la Sécurité publique, M. Michel C. Doré. ✪

**Information :**  
Matériel promotionnel  
Ministère de la Sécurité publique  
[www.msp.gouv.qc.ca/incendie](http://www.msp.gouv.qc.ca/incendie), rubrique *Semaine de la prévention des incendies*, Matériel d'éducation et Avertisseur de fumée

M<sup>me</sup> Carole Lachance  
418 646-6777, poste 40079  
ou 1 866 702-9214 (sans frais)



SSI de Bromont

Le jeune préventionniste d'un jour, Tristan, en compagnie du sous-ministre associé de la Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie, M. Michel C. Doré.

Semaine de la prévention des incendies 2009

# Quelques activités organisées au Québec

*Par Isabelle Girard*

Plusieurs services de sécurité incendie un peu partout au Québec ont souligné à leur façon la Semaine de la prévention des incendies. Prenez connaissance de leurs initiatives.

## Drummondville

Pour souligner la Semaine de la prévention des incendies, la Ville de Drummondville a organisé plusieurs activités. Plus de 200 personnes ont visité le stand d'information situé dans un magasin à grande surface. *La sécurité incendie avec les Voltigeurs de Drummondville*, équipe de hockey de la Ligue de hockey junior majeur du Québec, a attiré de nombreux spectateurs au Centre Marcel-Dionne. Quatorze écoles primaires ont pris part à la journée *Grande évacuation*. Par ailleurs, la journée *Pompier et pompière d'un jour* a connu un beau succès.



SSI Drummondville

## Québec

Lors de la Semaine de la prévention des incendies, les préventionnistes du Service de protection contre l'incendie de la Ville de Québec ont entre autres rendu visite aux enfants malades du Centre hospitalier de l'Université Laval. Ils y ont présenté la MaisonToutRisque. Ils ont également installé des stands d'information sur la prévention des incendies aux Promenades Beauport et aux Galeries de la Capitale.



Service de protection contre l'incendie de Québec

## Longueuil

Le Service de sécurité incendie de l'Agglomération de Longueuil a tenu des cliniques d'information sur les appareils de chauffage dans les cinq municipalités de son territoire. Les citoyens pouvaient y rencontrer des préventionnistes et des représentants des services des permis et de l'inspection de la municipalité ou des professionnels du milieu. Lors de ces cliniques, les citoyens pouvaient manipuler des extincteurs portatifs afin d'apprendre à éteindre efficacement les flammes. Les préventionnistes ont aussi effectué une tournée dans des centres commerciaux, dans les cégeps et dans les salles de bingo. Ils ont discuté des risques potentiels d'incendie dans les maisons unifamiliales.



SSIAL

## Sainte-Béatrix

Le Service de sécurité incendie de Sainte-Béatrix a mis sur pied le programme *Un petit pompier à domicile* pour familiariser les élèves du primaire avec l'avertisseur de fumée. À cette occasion, ils distribuent des avertisseurs de fumée à tous les élèves de maternelle et aux nouveaux élèves de l'école primaire Panet. Les pompiers profitent de cette activité pour remettre à tous les autres élèves une pile de rechange pour leur avertisseur et leur prodiguer des conseils de prévention. Depuis 2003, les pompiers organisent une campagne de financement annuelle, qui leur permet d'amasser en moyenne 6000 \$, pour l'achat des avertisseurs de fumée.



SSI Sainte-Béatrix

De gauche à droite, Martin Gariépy, directeur adjoint, accompagné d'Anthony, et le directeur André Beaupré, accompagné de Laurie.

## Saint-Hyacinthe

Le Service de sécurité incendie de Saint-Hyacinthe a organisé une clinique de sang à la caserne n° 1. Les citoyens ont été nombreux à répondre à l'appel lancé par les pompiers. De plus, les préventionnistes ont tenu deux stands d'information.



SSI Sainte-Hyacinthe

## Sainte-Julie

La Municipalité de Sainte-Julie a consacré la une de son bulletin *Le Citoyen* à la Semaine de la prévention des incendies en y reproduisant l'affiche officielle de la campagne de prévention 2009. Une page complète a été consacrée à des conseils de prévention concernant le thème de cette année, soit « Chauffez sans y passer ».



Ville de Sainte-Julie

## Shawinigan

Lors de leurs visites résidentielles, les pompiers de Shawinigan ont distribué au hasard 700 bûches écologiques aux citoyens qui possèdent des installations de chauffage au bois. Les pompiers ont également remis un questionnaire sur l'utilisation sécuritaire d'un poêle à bois et un coupon de participation pour le tirage d'un ramonage gratuit de leur cheminée. Par ailleurs, les pompiers, accompagnés de joueurs des Cataractes de Shawinigan, ont donné des billets pour assister à un match de hockey aux citoyens dont l'avertisseur de fumée était fonctionnel. ⚡



SSI de Shawinigan

# Pour l'amélioration des conditions de travail des préposés des centres d'urgence 9-1-1

*Par Lise Gariépy*

L'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur affaires municipales (APSAM) s'est penchée récemment sur les risques de troubles musculosquelettiques et de troubles de santé psychologique chez les préposés aux communications des centres d'urgence 9-1-1. À sa demande, l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et sécurité au travail a mené une étude auprès de cinq centres d'urgence 9-1-1. Le rapport final sera rendu public à la fin de 2010.

Les résultats serviront de base à l'élaboration et à la mise en œuvre de plans d'action pour améliorer le travail ainsi que la santé et la sécurité au travail des préposés aux communications. Il sera ainsi plus facile de procéder à un nouvel aménagement des postes de travail et de réévaluer la formation et l'organisation du travail des préposés des centres d'urgence 9-1-1 à la lumière des données obtenues.

Jusqu'ici, six volets ont été pris en compte lors de la recherche :

1. Les caractéristiques sociodémographiques
2. Les caractéristiques liées au travail
3. Les facteurs physiques
4. Les facteurs psychosociaux
5. Les troubles musculosquelettiques
6. Les troubles psychosociaux

Les résultats de la première partie de l'étude ont déjà permis de démontrer l'importance des problèmes susceptibles d'affecter la santé de ces travailleurs.

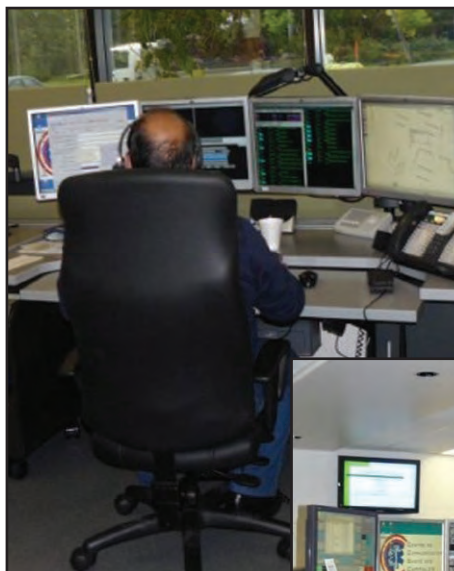
Voici quelques-uns des principaux irritants ciblés :

- L'aménagement inadéquat du poste de travail
- Les contraintes posturales et environnementales
- Les douleurs au cou, aux épaules et au dos
- La détresse psychologique
- L'épuisement professionnel
- Le choc post-traumatique
- Les problèmes de sommeil
- La surcharge de travail
- L'absence de formation
- Les horaires de travail

Ces premières constatations fournissent donc à l'APSAM des pistes d'amélioration générales pour améliorer les conditions de travail des préposés des centres d'urgence 9-1-1. Seule une étude plus poussée, dont les résultats seront publiés au printemps 2010, mènera à des recommandations sur la façon d'aménager les postes de travail et d'établir une nouvelle organisation du travail.

## Quelques statistiques

- Cinq centres d'urgence étudiés
- Taux de réponse de 85 %
- 96 % des répondants ont déjà ressenti des douleurs physiques importantes
- 56 % ont vécu une détresse psychologique élevée
- 70 % ont ressenti une tension élevée au travail



Photos Karine Lemaire, MSP

*La majorité des employés aiment le dégagement ergonomique. Dans certains centres d'urgence, des répartiteurs peuvent même travailler debout.*



Soulignons que l'APSAM, en collaboration avec l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et sécurité au travail, peut aider ceux qui ont des projets de construction, de réaménagement ou de réorganisation de centre d'urgence 9-1-1 à faire des choix pour faciliter le travail des employés et prévenir les atteintes à la santé et à la sécurité des préposés aux télécommunications. ☆

**Information :**  
APSAM  
M. Charles Plante  
1 800 465-1754  
cplante@apsam.com

Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et sécurité au travail  
www.irsst.qc.ca  
M. Georges Toulouse  
514 288-1551  
Georges.Toulouse@irsst.qc.ca

Pour télécharger gratuitement le rapport de recherche :  
[http://www.irsst.qc.ca/fr/\\_publicationirsst\\_100212.html](http://www.irsst.qc.ca/fr/_publicationirsst_100212.html)

Répartiteur en incendie

# Un milieu en pleine évolution

Par Lise Gariépy

Les répartiteurs sont les premiers maillons de la chaîne des services d'urgence. Ils répondent aux appels de détresse des citoyens et acheminent les secours en fonction de l'information obtenue lors de l'appel. En vingt ans, leurs rôles et responsabilités ont connu une évolution continue. Quels sont les principaux changements qui ont touché la profession?

Qu'on les appelle répartiteurs, répondants, préposés à la prise d'appels ou encore préposés aux communications, ces « cols blancs » qui travaillent pour un service municipal, provincial, fédéral ou privé ont dû s'adapter au fil du temps.

M. Joël Libersan, répartiteur en incendie depuis plus de vingt ans, est à même d'énumérer tous les changements qu'il a vécus au cours de sa carrière. Ayant amorcé sa carrière au Service de sécurité incendie de Pierrefonds, il travaille maintenant comme préposé aux communications au Service de sécurité incendie de Montréal depuis l'intégration des services en 2002. Depuis quinze ans, M. Libersan cumule également les fonctions de formateur en sécurité incendie et de chargé de cours pour le programme d'attestation d'études collégiales *Répondant et répartiteur en centre d'appels d'urgence* au Collège Montmorency de Laval.

## La formation

La formation des répartiteurs de services d'urgence a connu un essor considérable. Auparavant, la formation se limitait à la lecture des cahiers de procédures et de directives. « On disait aux nouveaux : Regarde ton collègue faire. Ensuite tu feras pareil! », souligne M. Libersan.

Aujourd'hui, la formation met l'accent sur le rôle et les responsabilités du répartiteur. « La formation touche désormais la prise d'appels, la répartition, le service à la clientèle, le suivi des interventions, les équipements téléphoniques et de radiocommunications ainsi que les procédures administratives et opérationnelles », poursuit-il. Et parfois, les répartiteurs en incendie sont appelés sur le terrain lors de stages ou aux fins de formation complémentaire.

## Les équipements

« Les technologies évoluent tellement que le répartiteur doit s'adapter rapidement à tous ces changements », confirme le répartiteur en incendie. Hier,

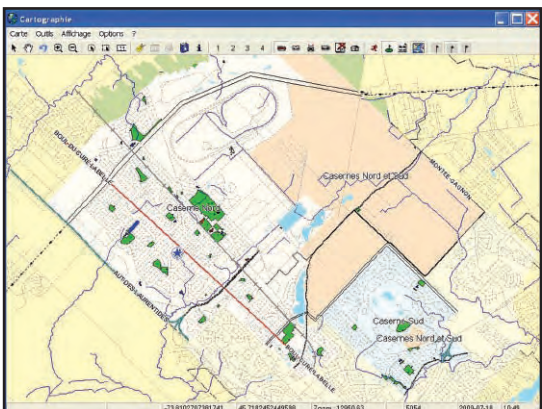


Photo Ville de Blainville

Plan de la Ville de Blainville obtenu par image d'application géomatique provenant du système de répartition assistée par ordinateur (RAO) de la compagnie Emergentsys.



M. Joël Libersan au travail

le répartiteur travaillait avec le papier et le stylo, le poinçon et les cartes d'appel. Évolution oblige, aujourd'hui on utilise la répartition assistée par ordinateur (RAO), la géomatique, les ordinateurs véhiculaires et le GPS. « Nous devons donc nous tenir à la fine pointe de la technologie », constate-t-il.

## Les tâches

Les responsabilités se sont accrues au fil du temps. Le répartiteur doit vérifier et contre-vérifier son travail pour éviter les erreurs. Selon l'information reçue lors de la prise d'appel, le répartiteur peut traiter avec un citoyen en état de choc ou avec des tierces personnes. « Les probabilités de commettre des erreurs sont présentes. C'est pour cette raison qu'il faut bien vérifier l'information reçue pour éviter ou limiter les erreurs afin de prévenir des conséquences tragiques », admet M. Libersan.

Il faut ensuite faire le suivi des interventions, c'est-à-dire la répartition secondaire. Après la prise d'appels et la répartition des ressources initiales, le répartiteur envoie les renforts, si nécessaire des ressources externes, du début de l'intervention jusqu'au départ du dernier véhicule. Et pour assurer un service jour et nuit, les répartiteurs se partagent des quarts de travail rotatifs de 8 ou de 12 heures par jour.

À titre de répartiteur en incendie, M. Joël Libersan répond à une grande variété d'appels. « Les incendies de bâtiments, de véhicules, de broussailles, de déchets, les accidents, les alarmes, les sauvetages, les demandes d'assistance font partie de notre quotidien », explique-t-il.

## Mythe ou réalité?

Mais qu'en est-il des soirs de pleine lune ou le premier jour du mois? « Les répartiteurs qui travaillent dans les centres de communication santé ou dans les centres d'appels des policiers vous confirmeraient qu'ils répondent à plus d'appels lors de ces périodes », affirme M. Libersan. « En incendie, c'est plutôt un mythe. Dans les faits, nous recevons plus d'appels durant les heures de repas en raison des incendies et des alarmes provoqués par des problèmes de cuisson », conclut-il. ❌

### Information :

M. Joël Libersan, chargé de cours, Collège Montmorency  
 Jlibersan@videotron.ca

M. Francis Drapeau

# Un Québécois à la tête de l'unité *Incendie* du bureau de l'ONU au Burundi

*Par Karine Lemaire*

**Hors Feu** vous invite à plonger dans l'aventure à la fois bouleversante et enrichissante d'un ancien directeur de service de sécurité incendie du Québec devenu responsable de l'unité *Incendie* de l'Organisation des Nations Unies (ONU) au Burundi, en Afrique.

Entrevue avec M. Francis Drapeau, un homme passionné et assoiffé de défis qui a su, au fil des ans, surmonter avec succès les obstacles qui ont entravé sa route, et qui vit depuis plus de deux ans une expérience sans égale au sein d'une entité hautement prestigieuse qui trie son personnel sur le volet.

## La passion

**Hors Feu** : Depuis quand êtes-vous passionné par la sécurité incendie?

**M. Drapeau** : Comme Obélix, je suis tombé dedans quand j'étais petit! J'ai toujours habité à Montréal-Nord, près de chez mon grand-père, devenu pompier pour la Ville d'Outremont en 1942. Dès l'âge de deux ans, je l'accompagnais lors de chaque incendie. Malheureusement, il est décédé un an après sa retraite, en 1978, des suites de graves problèmes respiratoires. Il a toujours refusé de porter son appareil de protection respiratoire...

**Hors Feu** : Depuis combien d'années travaillez-vous en sécurité incendie?

**M. Drapeau** : Je travaille en sécurité incendie depuis plus de 20 ans. J'ai commencé ma carrière de pompier pour les aéroports de Montréal en 1987. Le dernier emploi que j'ai occupé au Québec était celui de directeur d'un service de sécurité incendie au nord de Montréal. J'y ai été nommé en 2004, à l'âge de 35 ans, après avoir passé 15 années à gravir, un à un, les échelons de ce service d'incendie.

## Un épuisement professionnel sévère

**Hors Feu** : Quelle raison vous a incité à quitter votre emploi de directeur?

**M. Drapeau** : J'ai quitté mon emploi de directeur en 2007 à la suite d'un épuisement professionnel sévère communément appelée *burn-out*. J'ai mis plus de 16 mois à m'en remettre.

**Hors Feu** : Quelques mots à propos de votre participation au livre *Au pays des rêves brisés*, rédigé par Hugo Meunier et Katia Gagnon, deux journalistes à *La Presse*, dans lequel vous relatez votre histoire.

**M. Drapeau** : J'ai accepté volontiers de participer à ce projet, tout comme Guy Lafleur, Normand Brathwaite et bien d'autres. J'ai voulu lever le voile sur une réalité qui est tabou : le milieu de l'incendie est un milieu très difficile à l'intérieur duquel la détresse psychologique est beaucoup plus répandue que l'on croit. Dans un milieu bourré de testostérone où parfois règne la loi de l'Omerta, on a rarement le droit de vivre une faiblesse ouvertement. On doit bien souvent se refermer sur soi-même et vivre cela à l'écart des « boys ».



Photos : Francis Drapeau

Les gars ne sont pas méchants. Ils sont tout simplement éduqués de cette manière dès leur entrée à l'école de pompiers. Je comprends que l'on doit être fort, mais à quel prix!

**Hors Feu** : Au fond, on est tous vulnérables, peu importe notre métier.

**M. Drapeau** : En effet. J'ai vu certains de mes collègues policiers et pompiers vivre des problèmes personnels parce qu'ils évoluent dans un circuit fermé et tissé très serré. Que ce soit dans le milieu de l'incendie, policier, militaire ou bien d'autres, il y a beaucoup de sensibilisation à faire auprès des gens afin de combattre les préjugés. On doit comprendre et surtout accepter que nous sommes tous vulnérables, avec nos forces et nos faiblesses. Dès que le besoin s'en fait sentir, il faut consulter des professionnels de la santé pour nous aider à s'en sortir.

**Hors Feu** : Êtes-vous retourné au boulot à la suite de votre burn-out?

**M. Drapeau** : Malheureusement, ce genre d'histoire se termine bien souvent par une démission ou un bref retour suivi d'une démission. Pour ma part, j'aurais aimé reprendre mon emploi progressivement en réintégrant indirectement le milieu. Toutefois, cela a été impossible. Je n'ai eu d'autres choix que de démissionner.





**Hors Feu : Quelle solution proposez-vous aux employeurs pour réintégrer les employés qui, par exemple, ont souffert de dépression?**

**M. Drapeau :** Je suggère aux employeurs d'investir dans une réintégration progressive et administrative de l'employé, et ce, dans un service différent de celui où la personne a souffert. Par exemple, un directeur de police ou incendie peut très bien être réaffecté à l'hôtel de ville et piloter pendant quelques semaines des dossiers administratifs le temps de reprendre confiance en ses capacités. Cette mesure permettrait un retour à la normale beaucoup plus rapide et efficace et, peut-être même, couronné de succès.

**Hors Feu : Depuis 2007, vous vivez un nouveau départ dans la vie...**

**M. Drapeau :** Oui. Toujours aussi assoiffé de défis, j'ai appris toute une leçon de la vie. Je ne regrette pas cette difficile période, bien au contraire. J'ai touché le fond au bon moment. Cela m'a fait prendre conscience de mes faiblesses et de ne pas franchir le point de non-retour. Parfois, le chemin est long et pénible, mais il faut se donner du temps. On doit se répéter sans cesse que l'on a mis des années à tomber et qu'on doit en mettre tout autant à se relever.

**La mission en Afrique**

**Hors Feu : Comment avez-vous entendu parler du poste de responsable de l'unité Incendie pour l'ONU?**

**M. Drapeau :** Après m'être informé auprès de l'organisation, le Département des opérations de maintien de la paix des Nations Unies à New York m'a soumis à un processus de sélection assez ardu à partir de Montréal. Une fois toutes les étapes complétées, j'ai reçu mon passeport des Nations Unies, mon affectation et mon billet d'avion. J'ai donc quitté le sol québécois en août 2007 pour 10 jours de formation dans le sud de l'Italie avant d'aller rejoindre ma mission au Burundi, en Afrique, vers la fin du même mois. Plus précisément, mon bureau est basé à Bujumbura, la capitale du Burundi, un pays d'Afrique de l'Est situé dans la région des Grands Lacs et entouré par la République démocratique du Congo, le Rwanda et la Tanzanie.

**Hors Feu : Quels sont vos rôles et responsabilités en sol africain?**

**M. Drapeau :** Je suis à la tête de l'Unité incendie pour le Bureau intégré des Nations Unies au Burundi. Mon mandat est excessivement large. Je suis responsable de la sécurité incendie des 14 organismes ou agences des Nations Unies au Burundi, comme l'Organisation mondiale de la santé, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et le Programme alimentaire mondial. Je dois également suivre de près certains projets de construction élaborés par des ingénieurs et des architectes, couvrir de façon systématique toute urgence ou enquête incendie et assurer la sécurité de nombreux camps de réfugiés installés au pays. Je siège aussi à tous les comités internes qui portent sur la santé, la sécurité et l'environnement. Je travaille aussi avec les partenaires des organisations humanitaires, les sociétés privées, ainsi que le gouvernement du Burundi. Les guerres et les conflits récurrents dans la région

des Grands Lacs, additionnés à l'instabilité et à l'insécurité, nous amènent bien évidemment à réévaluer constamment nos plans de sécurité civile.

**Hors Feu : Qu'est-ce qu'une mission intégrée?**

**M. Drapeau :** Une mission intégrée est un mécanisme de l'ONU qui permet d'aider les pays dans leur transition de la guerre à la paix. Ce genre de mission intègre divers acteurs et approches dans un cadre politicostratégique global de gestion de crise. Sur les 20 missions gérées par le Département des opérations de maintien de la paix des Nations Unies dans le monde, seules 2 missions sont dites intégrées : il s'agit du Burundi et du Timor oriental. Le mandat d'une mission intégrée est de fournir aux agences tous les services pouvant être mis en commun, comme la sécurité incendie. Au total, plus de 102 organismes et/ou agences composent le système des Nations Unies. Parmi celles-ci, 14 sont présentes au Burundi.

**Hors Feu : Êtes-vous souvent appelé à voyager pour le travail?**

**M. Drapeau :** Mon territoire, le pays tout entier, est vaste. Il m'oblige à me déplacer au minimum tous les deux mois vers l'intérieur du pays, par exemple à Gitega, une des 17 provinces du Burundi, qui se trouve à plus ou moins 3 heures de route de mon bureau.



**Pour mieux connaître le Burundi**

- Population totale en 2008 : 8, 7 millions d'habitants
- Provinces : 17
- Superficie : près de 28 000 km<sup>2</sup>
- Densité : 223 habitants par km<sup>2</sup>
- % d'eau : 7, 8 %
- Services de sécurité incendie : 2
- Langues officielles : français et kirundi
- Capitale : Bujumbura
- Autres villes importantes : Gitega, Muyinga, Ngozi et Ruyigi.

**Hors Feu : Quels sont les défis que vous devez relever au Burundi?**

**M. Drapeau :** Premièrement, j'ai dû repartir de zéro. J'ai heureusement pu bénéficier de judicieux conseils de la part d'un collègue et compatriote posté à Kinshasa, la capitale de la République démocratique du Congo. Ayant plus d'expérience que moi au sein des Nations Unies, il m'a donné d'excellents



conseils pour bien naviguer dans cette mégastructure. Deuxièmement, je dois travailler dans une langue autre que la mienne. Bien que six langues soient officiellement reconnues par les Nations Unies, je travaille en anglais. Je l'utilise notamment lors des examens de qualification et en présence de personnel international. Je parle toutefois français au Burundi en présence des membres du personnel national des Nations Unies. Finalement, je dois respecter les valeurs culturelles et religieuses puisque, au sein des Nations Unies, tous les pays et toutes les religions sont représentés. Par exemple, inutile de chercher un collègue musulman un vendredi en fin d'avant-midi, il est à la mosquée! Il a donc fallu que je m'habitue aux us et coutumes de tout un chacun ainsi qu'aux valeurs locales. Ici, respect et ouverture d'esprit sont de mise.

*La suite de cette entrevue traite de la sécurité incendie au Burundi et de l'expérience de M. Drapeau en sol africain. Elle vous sera présentée dans le prochain bulletin Hors Feu. Restez à l'affût! ❖*

**Information :**

Bureau intégré de l'ONU au Burundi  
M. Francis Drapeau  
euroconsultech@yahoo.fr



Photos : Francis Drapeau



**Assurer la sécurité dans les camps de réfugiés fait aussi partie des responsabilités de M. Drapeau.**

## Une nouvelle direction à la Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie

*Par Lise Gariépy*

**Afin de mieux répondre aux pouvoirs et aux responsabilités du ministre de la Sécurité publique en matière de sécurité civile et de sécurité incendie, le sous-ministre, M. Robert Lafrenière, a autorisé la création de la Direction des enquêtes à la Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie. M. Jean Rosa agit à titre de directeur de cette nouvelle unité depuis le 2 novembre 2009.**

### Mandat

Cette direction a comme mandat d'évaluer les besoins de la Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie sur le plan de la vérification des processus, des investigations et des enquêtes pour assurer le respect de la législation et la pérennité des politiques et programmes qui s'y rattachent.

L'équipe de M. Rosa déterminera si les actions prises lors de différents sinistres respectent notamment les obligations prévues dans les textes législatifs de la Loi sur la sécurité incendie. De plus, elle permettra de structurer davantage toute l'information recueillie sur les incendies afin de trouver des solutions aux problèmes soulevés en collaboration avec les partenaires du milieu de l'incendie.

Par ailleurs, pour répondre aux objectifs du Plan stratégique du ministère de la Sécurité publique 2008-2011, la Direction des enquêtes analysera les causes et circonstances des sinistres majeurs pour lesquels des ressources

de l'Organisation de la sécurité civile du Québec et des organisations régionales de sécurité civile auront été déployées. Les résultats de ces enquêtes seront alors utiles pour solutionner les problèmes décelés.

M. Jean Rosa consultera également les ministères et organismes gouvernementaux du Québec et des autres provinces afin de voir comment ils ont mis en place un tel processus de vérification.



### Curriculum vitae

Travaillant au ministère de la Sécurité publique du Québec depuis 1999, M. Rosa occupait depuis le poste de directeur de l'ancienne Direction des services de sécurité et de protection à la Direction générale des affaires policières. Celle-ci était responsable du maintien de la paix et du bon ordre dans les palais de justice et de la protection des membres du Conseil exécutif. Auparavant, il a été directeur du Bureau de Québec et de l'Est du Québec des enquêtes environnementales et directeur adjoint à la Direction régionale de Québec de l'ancien ministère de l'Environnement et de la Faune, responsable des secteurs municipal et agricole ainsi que du domaine hydrique. ❖

**Chief Fire Officer (CFO)**

# Les officiers peuvent obtenir une reconnaissance professionnelle

*Par Karine Lemaire*

L'Association canadienne des chefs pompiers attribue, chaque année, le titre de *Chief Fire Officer* à certains officiers qui ont fait preuve d'un haut niveau de professionnalisme dans leurs fonctions. Ils obtiennent, par le fait même, une reconnaissance professionnelle non négligeable.

Pour être admissibles à ce programme de reconnaissance professionnelle et obtenir le titre de *Chief Fire Officer*, les candidats (directeurs, directeurs associés, officiers ou toutes personnes occupant un poste élevé dans la hiérarchie) doivent avoir complété 20 ans de service dans le domaine de la sécurité incendie, dont 5 ans comme directeur. Les intéressés doivent se rendre dans le site Web de l'Association canadienne des chefs pompiers pour télécharger et remplir le formulaire de candidature, dorénavant accessible en français. Notons que les candidatures sont maintenant évaluées par *The Institution of Fire Engineers* et que l'attribution du titre a lieu chaque année lors du banquet de clôture du congrès Secours-Incendie Canada. D'ailleurs, le prochain congrès se tiendra le 22 septembre 2010 à Saint-Jean au Nouveau-Brunswick.

« Nous encourageons tous les directeurs à soumettre leur candidature pour obtenir le titre de *Chief Fire Officer*. Une fois l'accréditation obtenue, le nom des directeurs paraît sur une liste tenue à jour dans le site Web de l'association. De plus, leur nouveau titre leur permet d'être reconnus dans leur milieu, notamment auprès de futurs employeurs », souligne le deuxième vice-président et administrateur de l'Association canadienne des chefs pompiers, M. Serge Tremblay, aussi directeur du Service de sécurité incendie de Montréal (SSIM).

### Quelques-uns des éléments évalués

- Historique d'emplois
- Démographie de la municipalité
- Gestion des ressources humaines
- Éducation et formation
- Membre de regroupements professionnels
- Services offerts
- Responsabilités
- Projet spécial

Toute personne accréditée *Chief Fire Officer* a dû faire preuve d'un haut niveau de professionnalisme dans ses fonctions. Elle doit, de plus, avoir contribué à l'amélioration de la formation, de l'éducation, de la gestion et de l'accompagnement individuel des nouvelles recrues. Elle doit finalement avoir été reconnue par ses pairs et ses supérieurs.

### Quelques-uns des directeurs honorés

Seulement sept Québécois font partie de la quarantaine de Canadiens ainsi accrédités au fil des ans :

- 2009 – M. Yves Hamel (SSI de Saint-Jean-sur-Richelieu)
- 2009 – M. Jean-Pierre Lacombe (SSI de l'Agglomération de Longueuil)
- 2009 – M. Serge Tremblay (SSI de Montréal)
- 2008 – M. Michel Richer (École nationale des pompiers du Québec)
- 2008 – M. Gilles La Madeleine (SSI de Beloeil)
- 2001 – M. Francis Louis Albert (Retraité du SSI de Cowansville)
- 2000 – Michel Ménard (SSI de Salaberry-de-Valleyfield)

### M. Michel Richer

#### École nationale des pompiers du Québec

M. Michel Richer cumule plus de 30 ans d'expérience en sécurité incendie. Il a amorcé sa carrière de pompier en 1976 au Service de sécurité incendie de Candiac. Il a ensuite travaillé pour le Service de protection contre les incendies de Sherbrooke pendant 26 ans, de 1981 à 2007. Il y a occupé divers postes : inspecteur, lieutenant-inspecteur, chef de division et directeur. « En 1991, j'ai eu la chance de former le premier chien détecteur d'accélérateur au Québec. J'ai ensuite exporté cette expertise en Europe », souligne M. Richer. Il a ainsi été maître-chien à Sherbrooke, principalement, mais également pour d'autres services de sécurité incendie et de police du Québec ainsi que pour des compagnies d'assurances. De 1999 à 2007, il est devenu directeur et coordonnateur des mesures d'urgence pour le Service de protection contre les incendies de Sherbrooke. « À ce titre, j'ai participé étroitement à la réorganisation du service de sécurité incendie en vue d'un regroupement municipal. Huit villes ont regroupé leurs quatre services de sécurité incendie en un seul. Plusieurs pompiers, qu'ils soient à temps partiel ou à temps plein, francophones ou anglophones, devaient désormais travailler ensemble. Ce projet m'a beaucoup tenu à cœur », confie M. Richer. Le directeur a également agi à titre de chargé de cours de 1981 à 2007 pour divers établissements d'enseignement. Il a aussi collaboré à divers comités provinciaux en formation, en recherche de causes d'incendie et en éducation du public. Depuis 2007, M. Richer est directeur général de l'École nationale des pompiers du Québec. D'autres gros défis l'attendaient : le respect des dates d'échéance inscrites au règlement sur la formation des pompiers et la restructuration complète de l'école.


MSP



### M. Gilles La Madeleine

Service de sécurité incendie de Belœil



SSM

M. Gilles La Madeleine est également dans le domaine depuis plus de 30 ans. Il a commencé sa carrière en 1976 en tant que pompier pour le Service de sécurité incendie de Longueuil. Il y a occupé plusieurs postes pendant 30 ans, dont celui de directeur, de 1996 à 2006. En janvier 2007, il a pris une courte retraite de quatre mois. Il a ensuite accepté un contrat de trois ans comme directeur du Service de sécurité incendie de Belœil. « On m'a demandé de réorganiser le service de sécurité incendie en plus de partager mes connaissances avec les jeunes recrues », explique M. La Madeleine qui, lors du dernier Mérite québécois de la sécurité civile, a notamment été honoré pour sa vision novatrice. M. La Madeleine est aussi responsable des mesures d'urgence de Belœil. Son contrat de directeur a d'ailleurs été renouvelé à l'hiver

2008. En parallèle, il enseigne depuis près de 25 ans dans divers établissements du Québec. Au cours de sa carrière, M. La Madeleine a participé à divers projets. Il accorde toutefois une importance spéciale à l'adoption de la Loi sur la sécurité incendie. « J'ai eu la chance de travailler en étroite collaboration avec le ministère de la Sécurité publique et de consulter l'ensemble des chefs en sécurité incendie pour bien saisir leurs préoccupations et les enjeux », raconte le directeur. Selon lui, l'adoption de cette loi aura permis au Québec de réussir une belle avancée et aux chefs en sécurité incendie de mieux connaître leurs rôles, leurs pouvoirs et leurs responsabilités.

### M. Serge Tremblay

Service de sécurité incendie de Montréal



SSI Belœil

M. Serge Tremblay travaille en sécurité incendie depuis plus de 30 ans. Au début de sa carrière, en 1978, il était pompier pour la Municipalité de la Baie-James. Il a ensuite été de passage à la Ville de Saint-Laurent avant de se joindre au SSM, en 1985, où il a été pompier pendant neuf ans. Il a, par la suite, été directeur des services de sécurité incendie de Pierrefonds et de Laval ainsi que directeur adjoint du service de la Ville de Montréal avant d'en être promu directeur en 2004. Depuis, il a, sous sa gouverne, plus de 2 300 pompiers et 400 employés administratifs. Bien que l'adoption de la Loi sur la sécurité incendie et que le règlement sur la formation des pompiers aient été des moments fort déterminants dans sa carrière, d'autres réalisations lui tiennent à cœur. « L'élaboration de notre schéma de couverture de risques en sécurité incendie a été un projet de grande ampleur qui a révélé de nombreux enjeux. En bout de ligne, notre schéma attesté inclut des objectifs qui surpassent les exigences ministérielles », explique fièrement M. Tremblay, qui rêvait de devenir pompier dès son jeune âge. L'intégration des 22 services de sécurité incendie de l'île de Montréal en un seul service en 2001-2002 figure également parmi les réalisations auxquelles il accorde une grande importance. Sans oublier un autre projet colossal : l'implantation du service de pompiers premiers répondants sur l'ensemble du territoire de l'agglomération de Montréal. À la tête de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec jusqu'à tout récemment après y avoir occupé la fonction de président pendant huit années, M. Tremblay participe à divers comités et

regroupements à l'extérieur du Québec comme l'Association canadienne des chefs de pompiers où il agit à titre de vice-président. Ce qui lui a permis de participer à la francisation de la documentation offerte dans le milieu. Il a d'ailleurs été enseignant et chargé de cours pour des établissements offrant des programmes en sécurité incendie. Celui qui est reconnu pour son leadership et ses compétences travaille ardemment, de pair avec ses partenaires, à mettre en place les meilleures pratiques en sécurité incendie « puisque la sécurité du personnel et de la population est la priorité », conclut M. Tremblay.

regroupements à l'extérieur du Québec comme l'Association canadienne des chefs de pompiers où il agit à titre de vice-président. Ce qui lui a permis de participer à la francisation de la documentation offerte dans le milieu. Il a d'ailleurs été enseignant et chargé de cours pour des établissements offrant des programmes en sécurité incendie. Celui qui est reconnu pour son leadership et ses compétences travaille ardemment, de pair avec ses partenaires, à mettre en place les meilleures pratiques en sécurité incendie « puisque la sécurité du personnel et de la population est la priorité », conclut M. Tremblay.

### M. Jean-Pierre Lacombe

Service de sécurité incendie de l'Agglomération de Longueuil



SSI Longueuil

M. Jean-Pierre Lacombe travaille depuis plus de 33 ans pour le Service de sécurité incendie de l'Agglomération de Longueuil. « Mon père était pompier à Montréal. Influencé par son enthousiasme et sa passion pour son métier, j'ai moi aussi posé ma candidature dès que l'occasion s'est présentée. Aujourd'hui, je l'en remercie », lance M. Lacombe. Il a fait ses débuts en 1976 à titre de pompier à temps partiel au Service de sécurité incendie de Longueuil avant de gravir les échelons pour finalement devenir directeur, poste qu'il occupe depuis novembre 2006. « Je suis responsable de la sécurité, du dynamisme de l'organisation et des 331 employés. Pour y arriver, je suis appuyé par une équipe extraordinaire! », dit-il fièrement. Au fil des ans, M. Lacombe a mené de front plusieurs dossiers qui lui tenaient à cœur. Il a notamment participé activement à plusieurs études en vue de construire le service à la population que l'on connaît aujourd'hui tout comme celui de demain, la mise en place d'indicateurs de performances et de tableaux de bord ainsi qu'à l'élaboration et à la mise en œuvre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie. Auteur du livre historique *1848 - 2000 : Plus de 150 ans de détermination*, relatant l'histoire des pompiers de Longueuil, M. Lacombe a toujours eu soif de défis. « En début de carrière, la formation a pris tout mon temps. De responsabilités en nominations, j'ai tenté de toucher à tout afin d'éviter la monotonie. On m'a confié la gestion de la convention collective ainsi que celle des ressources matérielles. Quelles découvertes! À la suite des fusions municipales de 2002, j'ai travaillé étroitement à tailler la pierre angulaire qu'est la prévention. J'ai par la suite remplacé un confrère d'une ville limitrophe à titre de directeur par intérim. Ça m'a donné la piqûre! », raconte celui qui affirme avoir une carrière de rêve. Selon lui, savoir qu'on peut faire la différence à un moment précis dans la vie des gens influence également la nôtre et nous amène à prendre davantage conscience de notre rôle dans la société. M. Lacombe a été reconnu pour son leadership, et sa philosophie de vie le condamne au succès : « Travailler à la réalisation de projets structurants et qui améliorent notre vie collective est ma source de motivation. Être dans le train au lieu de le voir simplement passer en est la raison d'être », conclut-il. ❄

#### Information :

Pour télécharger le formulaire de candidature Association canadienne des chefs de pompiers [www.cafc.ca](http://www.cafc.ca), rubrique *Membres*, section *Programme d'accréditation CFO*, volet *Formulaire d'inscription*



Colloque de la FQISI

# M. Gilles Lemieux reçoit le premier Prix coup de cœur

*Par Lise Gariépy*

Pour souligner ses 30 ans, la Fédération québécoise des intervenants en sécurité incendie a créé le Prix coup de cœur. Ce « trophée perpétuel » rend hommage à une personne du milieu de la sécurité incendie qui s'est impliquée de façon significative pour l'avancement des différents dossiers et projets liés à la sécurité incendie au Québec.

C'est M. Gilles Lemieux, qui a consacré plusieurs années de sa vie professionnelle au développement de la sécurité incendie, qui a eu l'honneur d'être le premier récipiendaire du trophée. Le prix lui a été remis lors du colloque de la Fédération québécoise des intervenants en sécurité incendie (FQISI) qui s'est déroulé en septembre 2009 à Notre-Dame-du-Lac, au Témiscouata.

« Nous voulions souligner nos 30 ans avec un événement spécial », souligne le président du conseil d'administration de la FQISI, M. Martin Bourassa. « Nous ne pouvions passer sous silence les réalisations de M. Gilles Lemieux lors de son passage au ministère de la Sécurité publique où il a défendu de nombreux dossiers sur la sécurité incendie », a-t-il précisé. Rappelons que M. Lemieux a occupé, pendant 13 ans, le poste de directeur du développement à la Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie (DGSCSI) avant de quitter le ministère pour la Régie du bâtiment du Québec en 2008.

## Le ministère présent

M. Jacques Vary, conseiller en sécurité incendie à la DGSCSI pour le ministère de la Sécurité publique, était aussi présent à ce colloque. Sa conférence portait sur l'utilisation de la mousse de classe « A » et sur les programmes



Martin Desrosiers

À gauche, M. Henry Paintin, de CSE Incendie et Sécurité inc., partenaire et commanditaire du trophée, M. Martin Bourassa, président de la FQISI, et M. Gilles Lemieux, récipiendaire du trophée.

d'entretien. Quant à M. Michel Richer, directeur de l'École nationale des pompiers du Québec, il a profité de l'occasion pour présenter un bilan des activités 2008-2009 et les perspectives pour 2010.

Soulignons que la FQISI organise son colloque dans une région différente chaque année afin de faire bénéficier l'ensemble des intervenants d'urgence du Québec de leurs connaissances en sécurité incendie et en sécurité civile.



Information :

Fédération québécoise des intervenants en sécurité incendie  
[www.fqisi.org](http://www.fqisi.org)

44<sup>e</sup> colloque de l'ATPIQ

# Le ministère était présent

*Par Line Lapointe*

Plus de 200 congressistes ont participé au 44<sup>e</sup> Colloque de l'Association des techniciens en prévention incendie du Québec qui s'est tenu en octobre dernier au Château Bromont sous le thème *L'ATPIQ, une association branchée!*. Le ministère était présent.

## La campagne de prévention des incendies

Le 2 octobre, l'événement a été l'hôte du lancement de la Semaine de la prévention des incendies 2009. M. Geoffrey Kelly, adjoint parlementaire du ministre de la Sécurité publique, M. Simon Jean, vice-président au marketing et aux communications de La Capitale Groupe financier, et M<sup>me</sup> Pauline Quinlan, mairesse de la Ville de Bromont, ont remercié les congressistes pour leur implication dans la campagne de prévention des incendies. Par la suite, M<sup>me</sup> Anny Berthiaume, porte-parole de la campagne, a témoigné de son expérience en tant que grande brûlée. M. Stéphane Dumberry, président de l'ATPIQ, et M. Jean-Claude Bolduc, président de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec, se sont aussi adressés aux participants.

## Les conférences du ministère

M. Michel C. Doré, sous-ministre à la Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie du ministère de la Sécurité publique, a prononcé une



Line Lapointe, MSP

Le ministère a également tenu un stand d'information où les différents outils d'éducation du public ont été présentés aux congressistes.

conférence sur l'implication des techniciens en prévention incendie dans le monde de la sécurité civile. M<sup>mes</sup> Isabelle Girard et Line Lapointe ont, quant à elles, présenté le matériel pouvant être utilisé par les services d'incendie lors de la Semaine de la prévention des incendies et les nouveaux outils d'éducation du public.

Le ministère a également tenu un stand d'information où les différents outils d'éducation du public ont été présentés aux congressistes. ★

Information :

Association des techniciens en prévention des incendies  
[www.atpiq.org](http://www.atpiq.org), rubrique *Présentation*, section *Colloque annuel*



# Un 2<sup>e</sup> colloque très captivant sur le bénévolat en sécurité civile

**Par Line Lapointe**

En septembre dernier, Saguenay était l'hôte du 2<sup>e</sup> Colloque sur le bénévolat en sécurité civile qui avait pour thème *Le bénévolat, un travail d'équipe*. La Direction régionale de la sécurité civile du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Sauvetage 02 et leurs partenaires avaient préparé une brochette d'activités particulièrement intéressantes pour les participants.

Une simulation d'écrasement d'avion dans le parc de la rivière du Moulin a permis aux visiteurs d'en apprendre davantage sur les techniques de recherche et de sauvetage. Par exemple, le Service de sécurité incendie de la Ville de Saguenay accueillait les visiteurs avec une démonstration de désincarcération, tandis que les membres de la 3<sup>e</sup> escadre de Bagotville ont montré leur savoir-faire avec leur technique de sauvetage vertical.



Line Lapointe, MSP

**Les pompiers ont démontré leur savoir-faire avec les pinces de désincarcération.**

M. Michel C. Doré, sous-ministre adjoint à la Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie du ministère de la Sécurité publique, a pris la parole au début de la deuxième journée consacrée aux bénévoles. Au menu des conférences : le stress, l'utilisation du GPS, la protection d'une scène de crime, l'encadrement des bénévoles, le projet *Optimisation de la sécurité des usagés de la forêt* (OSUF) et les communications d'urgence. M. Georges Brossard, l'un des fondateurs de l'Insectarium de Montréal, a quant à lui clos la journée avec une conférence très originale sur la passion.

La troisième journée de l'événement était réservée aux familles. Accueillis par Século et Polix, les mascottes de la Sécurité civile et de la Sûreté du Québec, les enfants ont pu participer à l'atelier *Pour survivre, reste près d'un arbre* et assister à des démonstrations de désincarcération, de sauvetage nautique et de recherche canine. Les familles ont pu aussi aller voir un hélicoptère de recherche, des postes de commandement mobiles et visiter le laboratoire TAGA du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

Tout au long du colloque, un salon des exposants a permis aux partenaires et aux visiteurs d'échanger sur divers sujets concernant le bénévolat en sécurité civile.

L'an prochain, le colloque prendra les couleurs de la Capitale-Nationale. En effet, Québec vous donne rendez-vous en septembre 2010 pour la 3<sup>e</sup> édition du Colloque sur le bénévolat en sécurité civile! ✪



Les militaires ont fait une démonstration de sauvetage en montagne.

Line Lapointe, MSP

**Information :**  
[www.securitecivile.gouv.qc.ca](http://www.securitecivile.gouv.qc.ca), rubrique *Colloques*, section *Colloque sur le bénévolat en sécurité civile*

## Colloque de l'ATPIQ Remise des prix Triangle

### **Collaboration spéciale**

L'Association des techniciens en prévention incendie du Québec a remis ses prix Triangle lors de la tenue de son 44<sup>e</sup> colloque en octobre à Bromont. Ces distinctions honorent différents organismes, services de sécurité incendie et personnes qui se sont illustrés dans le domaine de la prévention des incendie.

### **Les lauréats 2009**

#### **Prix Triangle Vert**

Ce prix a été décerné à l'Entraide de la sécurité incendie des Basses-Laurentides pour la qualité de son travail en prévention.

#### **Prix Triangle Jaune**

Le Service de sécurité incendie de Gatineau a reçu ce prix pour la qualité de son travail en éducation du public.

#### **Prix Triangle Rouge**

Rio Tinto Alcan, division Énergie électrique, a reçu ce prix pour la mise en place de mesures techniques préventives dans le but d'éliminer ou de réduire le risque d'incendie.

#### **Prix Fleur de Lys**

M. Jean-Guy Ranger, chef de division prévention au Service de sécurité incendie de l'Agglomération de Longueuil, a reçu ce prix pour souligner la qualité de son travail et pour son dévouement à la cause de la prévention des incendies.

#### **Prix Jean-Amyot**

M<sup>me</sup> Nathalie Lapointe, récente diplômée du Collège Montmorency de Laval, a mérité cette distinction pour l'excellence de son rendement scolaire. Elle a obtenu la haute moyenne durant ses études comme technicienne en prévention des incendies. ✪

**Information :** [www.atpiq.org](http://www.atpiq.org)  
[info@atpiq.org](mailto:info@atpiq.org)

À Coaticook

# Un premier camp d'été 9-1-1 qui fait fureur!

**Par Karine Lemaire**

Treize jeunes de la MRC de Coaticook âgés de 13 à 17 ans ont eu la chance de participer, l'été dernier, à un camp 9-1-1 d'une semaine. Cette formidable et enrichissante expérience leur a notamment permis de découvrir les métiers de pompier, de policier et d'ambulancier sous toutes leurs facettes.

Ce sont M<sup>me</sup> Martine Auray, agente de développement en loisir, et M. Sébastien Lajoie, chargé de projet en sécurité incendie, qui ont eu l'idée d'organiser un camp 9-1-1, notamment pour promouvoir l'activité physique et sensibiliser les jeunes aux différents métiers d'urgence ainsi qu'à la prévention. Plus précisément, ce camp répond à deux besoins de la MRC de Coaticook : augmenter le nombre d'activités estivales pour les jeunes de 13 à 17 ans et recruter davantage de pompiers à temps partiel dans les plus petites municipalités.

« Animé par des intervenants d'urgence, le camp 9-1-1 a permis à chacun des jeunes de découvrir les trois corps de métier par l'intermédiaire d'ateliers pratiques et de simulations », raconte M. Lajoie. À titre d'information, les intervenants leur ont d'abord livré des renseignements sur le métier en question et sur les conditions d'admission des établissements scolaires.

## Des métiers captivants

Jetons un coup d'œil sur quelques activités et exercices qui leur étaient proposés à l'intérieur des trois ateliers :

### Le métier de pompier

- Exécution d'un parcours les yeux bandés et vêtu d'un appareil respiratoire
- Manipulation d'un camion échelle
- Fonctionnement d'un camion autopompe, maniement de lances portatives et de pinces de désincarcération
- Formation sur l'utilisation d'un extincteur portatif



Photos : Martine Auray



### Le métier d'ambulancier

- Sensibilisation aux dangers des traumatismes et à l'importance de la protection cervicale
- Formation en réanimation cardiorespiratoire
- Notions d'immobilisation

### Le métier de policier

- Démonstration d'un maître-chien
- Visite du poste de police
- Prise de photos et d'empreintes digitales
- Technique pour menotter un suspect



### Des activités sportives

Une grande place a également été accordée aux activités sportives organisées par des entraîneurs qualifiés. Parmi les activités proposées aux jeunes : football, hockey-balle, kinball, soccer et basketball. Les jeunes ont même été invités à pratiquer ces sports à la fois debout et en fauteuil roulant. « Le but ultime de cet exercice était de leur faire prendre conscience de l'importance de l'activité physique et de la nécessité d'être en forme. À vrai dire, les trois métiers d'urgence qu'ils ont expérimentés peuvent être exigeants, tant sur le plan physique que sur le plan psychologique », rappelle M. Lajoie.

### Les avantages d'un tel camp

- Susciter l'intérêt des jeunes pour un métier d'urgence
- Assurer la relève des intervenants d'urgence
- Promouvoir l'activité physique
- Divertir les jeunes pendant la période estivale
- Sensibiliser les jeunes à la prévention (alcool au volant, utilisation d'un extincteur, etc.)

### Une simulation grandiose

La semaine s'est terminée par la simulation d'un accident de voiture causé par un dépassement illégal. Résultat : une collision frontale. Une troisième voiture a même pris en feu. « Cette expérience enrichissante et inoubliable, axée sur les métiers d'urgence, a permis à tous les jeunes d'être rassemblés et, pour l'occasion, de personnifier l'un ou l'autre des trois intervenants d'urgence », précise M. Lajoie. Certains ont joué le rôle de policiers, premiers arrivés sur les lieux. Ils se sont vite aperçus que le conducteur était en état d'ébriété, qu'une personne était coincée à l'intérieur d'un des véhicules et qu'une autre avait été éjectée. D'autres jeunes, pompiers d'un jour, ont eu à utiliser les pinces de désincarcération pour retirer le blessé de la carcasse de sa voiture. Pendant ce temps, d'autres ont utilisé le matériel d'extinction pour éteindre la voiture en flammes. À leur arrivée, les jeunes ambulanciers avaient beaucoup de pain sur la planche. « Les métiers d'urgence attiraient déjà ces jeunes de 13 à 17 ans, et leur expérience au camp 9-1-1 a confirmé leur choix », se réjouit M. Lajoie. ✪

### Information :

M. Sébastien Lajoie  
MRC de Coaticook  
incendie@mrcdecoaticook.qc.ca  
819 849-9166, poste 32



**La plaquette d'évacuation**

# Un produit innovateur fort utile pour les pompiers

*Par Lise Gariépy*

**Les élèves en formation professionnelle du Centre intégré de formation industrielle de Magog ont conçu une plaquette d'évacuation qui permet aux pompiers de constater rapidement si un local a été évacué lors d'un incendie. Depuis leur mise en marché, en février 2008, plus de 15 000 plaquettes ont été vendues.**



La plaquette, fabriquée en plastique orange et phosphorescente, mesure 7,5 centimètres sur 17,5 centimètres. Accrochées aux poignées de porte côté extérieur, les plaquettes identifient les locaux qui ont été vérifiés et évacués. « La dernière personne qui sort du local accroche la plaquette pour signifier aux secouristes que ce lieu a été évacué », explique la directrice du Centre intégré en formation industrielle de Magog (CIFIM), M<sup>me</sup> Hilda Gallienne. Cette façon de faire est jugée très sécuritaire par les pompiers.

Conçu à l'origine pour répondre à la demande d'une école secondaire de Magog qui élaborait son plan de mesures d'urgence, cet outil a soulevé l'intérêt des services de sécurité incendie de la MRC de Memphrémagog. « Depuis juillet 2009, un règlement municipal adopté à Magog rend obligatoire l'utilisation de ces plaquettes », révèle le capitaine de la Division prévention du Service de sécurité incendie de Magog, M. Daniel Oigny. « Ce règlement uniformise l'utilisation des plaquettes lors d'interventions dans les résidences pour personnes âgées, dans les écoles et les garderies ainsi que dans les bâtiments comportant plus de dix logements », poursuit-il. Il précise que l'utilisation de cet outil innovateur doit se faire en lien avec le plan de sécurité incendie ou le plan de mesures d'urgence du bâtiment.

Plusieurs services de sécurité incendie, résidences pour personnes âgées et commissions scolaires ont déjà acheté cet outil pratique et peu coûteux, qui se vend 1 \$ l'unité. Les profits sont réinvestis en achat d'équipement pour le

CIFIM. L'utilisation des plaquettes d'évacuation s'avère aussi intéressante pour les centres hospitaliers, les édifices publics ainsi que les centres communautaires.

Précisons que la conception et la production des plaquettes d'évacuation sont nées d'un projet entrepreneurial réalisé au Centre de formation professionnelle de Memphrémagog. La gestion du concept de fabrication, de la distribution et de la publicité a été confiée aux élèves du CIFIM. « Ces derniers ont vu leurs efforts récompensés en remportant un prix au Concours québécois en entrepreneuriat étudiant », souligne M<sup>me</sup> Gallienne. « L'Association des cadres scolaires du Québec leur a décerné un prix spécial pour leur implication au volet Entrepreneuriat étudiant. Ce prix couronne un projet dont les activités entrepreneuriales ont renforcé des liens entre l'école et le milieu des affaires », conclut-elle. ✚



**La chaîne de montage**

**Information :**

Centre intégré de formation industrielle de Magog  
M<sup>me</sup> Hilda Gallienne  
819 868-1808, poste 14110  
hilda.gallienne@csdessommets.qc.ca

Centre intégré de formation industrielle de Magog

**Salaberry-de-Valleyfield**

# Une affiche réutilisable illustre les correctifs à apporter

*Par Karine Lemaire*

**Le Service de sécurité incendie de Salaberry-de-Valleyfield a conçu une affiche réutilisable dans le but d'illustrer les correctifs à apporter pour utiliser intégralement les équipements de protection individuelle. Cette initiative lui a valu une mention lors du Prix innovation en santé et sécurité du travail organisé par la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST).**

Rappelons que le Prix innovation en santé et sécurité du travail est un concours qui se déroule dans différentes régions du Québec. Il permet aux travailleurs et aux employeurs de faire connaître les initiatives qu'ils prennent pour éliminer les dangers présents dans leur milieu de travail (moyens de prévention novateurs, adaptation d'équipement ou méthodes de travail sécuritaires).





## Problème à résoudre

C'est le comité de santé sécurité du Service de sécurité incendie de Salaberry-de-Valleyfield qui a décidé de présenter la candidature du service d'incendie. Il faut dire que ce comité analyse régulièrement les incidents qui se produisent au service d'incendie. Une récente étude a ainsi fait ressortir l'inefficacité des moyens utilisés pour inciter les pompiers à porter certains équipements de protection individuelle. « Nous avons remarqué que le port complet de la tenue de combat était parfois déficient », déclare le chef de division, M. Marc Céré. Par exemple, le port adéquat de la cagoule faisait souvent défaut et les gants de combat étaient souvent oubliés lors de la récupération des boyaux à la fin d'une intervention.

## Mesures préventives et résultats

« Pour contrer ces mauvaises habitudes, nous avons eu l'idée de réaliser une affiche réutilisable composée d'une image accompagnée d'une pochette plastifiée permettant l'insertion d'un message ciblé. Cet outil visuel nous semblait plus adéquat que le recours à des directives », ajoute M. Céré. Les différents types de mise en garde peuvent donc changer au gré des événements, soit en fonction des accidents de travail répertoriés ou de la stratégie d'information adoptée par le service d'incendie. Par exemple, en septembre dernier, on pouvait lire sur l'affiche le message suivant : « Les gants : une protection sûre contre les coupures ». « Le concept retenu nous permet de renouveler nos messages fréquemment et d'atteindre les pompiers plus facilement »,

explique le technicien en prévention des incendies, M. Alain Kane. D'ailleurs, le contenu des messages est discuté à l'intérieur de la dizaine de rencontres annuelles prévues par le comité de santé sécurité. « Nous sommes très proactifs à cet égard, dépassant même largement les attentes de la CSST », ajoute-t-il.

Soulignons, en terminant que, en trois ans de participation au Prix innovation en santé et sécurité du travail, le Service de sécurité incendie de Salaberry-de-Valleyfield a reçu trois mentions d'honneur. Les membres du service d'incendie sont donc consciencieux depuis fort longtemps aux bonnes pratiques de travail. « Et cet outil, qui sert de rappel aux pompiers, ne fait qu'améliorer leurs comportements routiniers qui, parfois, peuvent comporter de mauvaises habitudes », conclut M. Kane. 🇨🇦

### Information :

M. Alain Kane  
SSI Salaberry-de-Valleyfield  
450 370-4770, poste 4754  
Alain.Kane@Ville.Valleyfield.qc.ca



SSI Valleyfield

## EN RÉGION

### Roberval, La Tuque et Vallée du Saint-Maurice

# Une entente historique en sécurité incendie et sécurité civile

### Collaboration spéciale

**En signant l'entente intermunicipale, en juin dernier, le maire de l'Agglomération de La Tuque, le président de la Régie intermunicipale des incendies de la Vallée du Saint-Maurice et le maire de la Ville de Roberval ont promis de se prêter mutuellement assistance pour la lutte contre les incendies, la sécurité civile et toute autre situation d'urgence.**

D'une durée de cinq ans, cette entente permet notamment aux signataires d'avoir accès à de l'équipement supplémentaire et de recourir à davantage de pompiers lorsque la situation l'exige. Elle régit également les modalités d'intervention et d'opération sur le terrain.

« Pour notre part, cette assistance mutuelle se traduit par une augmentation considérable des services offerts aux résidents de la route 155, entre la municipalité de Grandes-Piles et Roberval, là où le trafic est important et le territoire très vaste », souligne celui qui était à l'époque directeur du Service de sécurité incendie de l'Agglomération de La Tuque, M. Émile McCarthy. « Au total, l'entente couvre une superficie de plus de 33 000 kilomètres carrés, du jamais vu au Québec! », ajoute-t-il.

La signature de cette entente découle de pourparlers entrepris en 2008. En effet, l'idée d'une collaboration est née à la suite d'une intervention majeure effectuée le 23 octobre 2008 à Trois-Rives sur la route 155 Sud, au kilomètre 70. Un accident mortel avait nécessité l'utilisation des pinces de désincarcération. Les pompiers du Service de sécurité incendie de l'Agglomération de La Tuque, qui se trouvent à 98 km de Trois-Rives, ont dû se rendre sur les lieux de l'accident avec leurs pinces de désincarcération. Aucun autre service de sécurité incendie à proximité ne fournissait ce service. À la suite de l'événement, les municipalités requérantes ont donc dû rembourser à La Tuque les coûts élevés liés à cette intervention. C'est donc une fois la poussière retombée que les premières discussions ont débuté quant à l'élaboration d'un protocole d'entente. Dorénavant, l'entente d'entraide impose aux trois signataires des tarifs fixes pour chaque type d'équipement : autopompe, pompe-échelle, camion-citerne, unité d'urgence et bateau Zodiac. 🇨🇦

### Information :

Ville de La Tuque  
M. Alain Michaud  
1 866 523-2121  
infoservice@ville.latuque.qc.ca

# Activité Pompier d'un jour pour les Équipiers de la Sûreté du Québec

Par Lise Gariépy

Offert depuis 2006 à Lebel-sur-Quévillon, municipalité du Nord-du-Québec, le programme *Équipiers de la Sûreté du Québec* propose, depuis 2008, un volet pompier.

Ce programme, destiné aux jeunes de 12 à 17 ans, vise principalement à faire la promotion du civisme, à transmettre le goût de l'engagement et à développer des aptitudes telles que le leadership et la mobilisation d'une équipe.

« On a implanté ce programme pour offrir des activités qui sortent de l'ordinaire et qui permettent aux jeunes de vivre des expériences inoubliables », précise le directeur des Équipiers de la Sûreté du Québec de Lebel-sur-Quévillon, M. Réal Lavigne. « Depuis 2006, le programme s'adresse aussi aux jeunes intéressés par le milieu de l'incendie », ajoute celui qui est également directeur général et greffier de la Ville de Lebel-sur-Quévillon.

Initialement conçu pour de jeunes apprentis policiers, le programme comporte trois volets, dont deux plus généraux :

1. Le volet policier pour se familiariser avec toutes les facettes du métier;
2. Le volet communautaire pour acquérir des outils pouvant aider le jeune à devenir un citoyen plus responsable;
3. Le volet psychosocial pour mieux connaître les services offerts dans la communauté et les outils permettant de venir en aide aux personnes en difficulté.



Les jeunes en pleine action lors d'une simulation.

## Simulations

En mai 2009, l'*Opération Dragon Rouge*, échelonnée sur deux jours, a permis à une vingtaine de jeunes de se familiariser avec le milieu de l'incendie. Les différentes facettes du travail de pompier et les multiples risques auxquels sont soumis les pompiers lors d'interventions leur ont été expliqués. Conviés à un exercice de simulation, les participants ont ainsi pu mettre en pratique les notions apprises lors de la formation d'une journée donnée par les pompiers de la Ville de Lebel-

sur-Quévillon. Revêtus de l'uniforme des pompiers et portant des appareils respiratoires, ils ont pénétré dans une maison remplie de fumée pour connaître la sensation d'entrer dans un espace enfumé. De plus, ils ont procédé à des interventions à l'aide d'extincteurs, de lances d'incendie et de boyaux. Il est important de préciser que ces apprentis étaient toujours accompagnés de pompiers expérimentés. Une fois leur mission accomplie, les apprentis pompiers sont retournés à la caserne pour procéder au nettoyage des équipements.



La cohorte 2009.

Photos : Réal Lavigne, Ville de Lebel-sur-Quévillon

En 2008, lors de l'*Opération Hippocrate*, les équipiers avaient participé à une simulation d'intervention sur les lieux d'un accident de la route avec morts et blessés. Jumelés avec des pompiers, ils avaient alors effectué des manœuvres de désincarcération.

Outre une initiation axée sur les méthodes de travail des policiers et des pompiers, la formation comporte des cours de survie en forêt, des cours de secourisme et de RCR ainsi qu'une formation sur le leadership, l'orientation, les cartes et l'utilisation des boussoles.

Enfin, les participants reçoivent une attestation prouvant leur appartenance à la Brigade Dragon rouge des Équipiers de la Sûreté du Québec de Lebel-sur-Quévillon. ✚



## Information :

Programme *Les Équipiers de la Sûreté du Québec de Lebel-sur-Quévillon*  
[www.suretequebec.gouv.qc.ca/adolescents/programmes/programmes-ados.jsp](http://www.suretequebec.gouv.qc.ca/adolescents/programmes/programmes-ados.jsp),  
 cliquer sur *Les Équipiers*

M. Réal Lavigne  
 Directeur général de la Ville de Lebel-sur-Quévillon  
 Tél. : 819 755-4826  
[directiongenerale@lebel-sur-quevillon.com](mailto:directiongenerale@lebel-sur-quevillon.com)  
[lavreal@hotmail.com](mailto:lavreal@hotmail.com)

## Nouveau site d'entraînement à Belœil

Par Lise Gariépy

Le Service de sécurité incendie de Belœil a mis sur pied un site d'entraînement afin de permettre aux pompiers municipaux de vivre des simulations tirées du réel. Opérationnelles depuis septembre 2009, ces installations aideront les pompiers à adopter des comportements plus sécuritaires et à être plus performants.

« Le décès de deux confrères, en mars 2008 à Varennes et à Val-des-Monts, nous a fait prendre conscience que, malgré toute la formation reçue, les pompiers doivent être confrontés à des situations réelles pour parfaire leurs connaissances. C'est pourquoi on a conçu ce site d'entraînement », explique le chef des opérations et de la formation du Service de sécurité incendie de Belœil, M. François Raymond.

### Un lot d'épreuves

Une série de conteneurs, mesurant chacun 2,5 mètres de largeur sur 2,5 mètres de hauteur sur 12 mètres de longueur, sont superposés de façon à représenter un bâtiment de trois étages. De plus, la juxtaposition de deux conteneurs permet d'y tenir des exercices : mesure de la capacité respiratoire, recherche de victimes, localisation de pompiers perdus ainsi que mise en pratique de manœuvres de survie.

Des parcours mettant l'endurance physique du pompier à dure épreuve ont aussi été prévus :

- Escaliers intérieurs
- Diverses pièces de maison
- Ouvertures menant dans des directions différentes
- Câbles en suspension pour imiter un plafond suspendu qui a cédé
- Murs amovibles afin d'y apporter des modifications fréquentes
- Extirpation sans aide d'un pompier tombé dans un sous-sol au plancher défaillant
- Évacuation d'un pompier par un soupirail avec margelle

Un troisième étage représentant des pièces de superficie moyenne alignées une à la suite de l'autre a été aménagé. Différentes entrées ont été prévues pour le déplacement des pompiers à l'intérieur d'un bâtiment. De plus, un endroit spécifique sert à réaliser des exercices de ventilation. À l'aide de divers types de scies mécaniques, on pratique des trouées de ventilation dans la toiture. Des exercices de descente en structure y seront éventuellement intégrés. « On pourra alors y tenir des séances d'entraînement de matières dangereuses et y effectuer des entrées en espace clos, autant pour les pompiers que pour les employés de la voirie municipale. On y tiendra aussi des exercices de positionnement de véhicules pour effectuer de la ventilation ou du sauvetage avec une échelle aérienne ou portative », ajoute M. Raymond.



On peut y tenir des entrées en espace clos.

Soulignons, en terminant, que ce site d'entraînement peut être utilisé par les services de sécurité incendie, les centres de formation ou tout autre organisme qui aura pris entente avec le Service de sécurité incendie de Belœil. ★

#### Information :

M. François Raymond  
Service de sécurité incendie de Belœil  
450 467-2835, poste 2880  
fraymond@ville.beloeil.qc.ca

#### Hors Feu

Bulletin d'information du ministère de la Sécurité publique  
Volume 11, numéro 1, Hiver – Printemps 2010  
Tirage : 6 500 exemplaires

Offert en version électronique :  
www.msp.gouv.qc.ca/incendie, rubrique Publications

**Hors Feu** est publié par le Service de l'éducation du public de la Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie. Ce bulletin est destiné aux gens qui travaillent en sécurité incendie.

Tout article de **Hors Feu** peut être reproduit à condition d'en mentionner la source. La reproduction à des fins commerciales doit être autorisée par le ministère de la Sécurité publique.

Pour un changement d'adresse ou toute autre correspondance :

#### Hors Feu

Ministère de la Sécurité publique  
Direction de la mobilisation  
2525, boul. Laurier, 6<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1V 2L2  
horsfeu@msp.gouv.qc.ca  
418 646-6777, poste 40082 ou 1 866 702-9214

Éditrice : Louise Bisson

Rédactrice en chef : Lise Gariépy

Rédactrice adjointe : Karine Lemaire

Comité d'orientation : Louise Bisson, Jean-François Bouchard et Roger Gaudreau

#### Rédacteurs

Lise Gariépy, Nicolas Gignac, Isabelle Girard, Line Lapointe, Karine Lemaire et Benoît Matte (MSP) et Joël Sauvé (Hydro-Québec).

#### Collaborateurs

Marie-Pierre Blais, Gina Bouchard, Jean-François Bouchard, Diane Côté, Mario Couture, Micheline Fortin, Roger Gaudreau, Steeve Héту, Éric Houde, Claude Labrie, Carole Lachance, Jean-Louis Leblanc, Simon Mercier et Harry Stevenson (MSP), Michel Richer (ENPQ), Francis Drapeau (ONU), Marie-Hélène Roy et Bernard Guay (MAMROT), Raymond Bissonnette (MSSS), Jean-Marc Breton (Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie, région 16), Sylvain Laplante (SSI Saint-Valérie-de-Milton), François Raymond et Gilles La Madeleine (SSI Belœil), Jean-Guy Lacombe et Jean-Guy Ranger (SSIA Longueuil), Marc Céré et Alain Kane (SSI Salaberry-de-Valleyfield), Daniel Oligny (SSI de Magog), Bernard Dallaire (SSI Alma), Carl Boulianne (SSI Shawinigan), Rémi Drouin (SSI Lévis), Carl Tremblay (SSI Saint-Félicien), Serge Tremblay et Louise M. Tremblay (SSI Montréal), Steeve Bouchard (SSI Drummondville), Annie Marmen (SSI Québec), Jean-Robert Choquette (SSI Saint-Hyacinthe), Martin Gariépy (SSI Sainte-Béatrix), Benoît Létourneau (ATPIQ), Joël Libersan (Collège Montmorency), Hilda Gallienne (Centre intégré en formation industrielle de Magog), Nancy Lavoie (Centre de formation professionnelle de Memphrémagog), Georges Toulouse (IRSST), Charles Plante (APSAM), Sébastien Lajoie, Martine Auray et Linda Ouellette (MRC de Coaticook), Martin Bourassa (FQSI), Denyse Journault (Ville de Sainte-Julie), Réal Lavigne (Ville de Lebel-sur-Quévillon) ainsi que qu'Anny Berthiaume.

#### Photo de la page couverture

Photo : Séance de formation à Bujumbura, au Burundi.  
Mention de source photographique : Francis Drapeau (ONU)

#### Révision linguistique

Josée Roy, Direction des communications

#### Graphisme

AlainShé

#### Impression

Les Ateliers de l'Établissement de détention de Québec

#### Distribution

Les Ateliers d'Elle

© Ministère de la Sécurité publique  
ISSN : 1488 7703  
Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2009



# Du nouveau dans notre site Web

## Par Line Lapointe

Rendez-vous dans le site Internet du ministère de la Sécurité publique à l'adresse [www.msp.gouv.qc.ca/incendie](http://www.msp.gouv.qc.ca/incendie) pour y découvrir les nouveautés.

## Semaine de la prévention des incendies 2009

(Cliquez sur *Semaine de la prévention des incendies*)

## Fiches d'information pour les citoyens

(Allez dans *Conseils de prévention*)

Ces pages expliquent aux citoyens tout ce qu'il faut savoir sur le chauffage, qu'il soit au bois, électrique, au gaz ou au mazout. D'autres sujets comme l'avertisseur de monoxyde de carbone, l'avertisseur de fumée et le plan d'évacuation sont aussi présentés. Faites-en la promotion auprès de vos concitoyens.

## Affichette de porte

(Allez dans *Matériel promotionnel*)

Pour soutenir la campagne de prévention des incendies 2009, une affichette de porte a été conçue afin de vous permettre de faire de la prévention dans vos localités. Elle traite du monoxyde de carbone et de l'avertisseur de fumée. Distribuez-la lors de vos visites ou lors de portes ouvertes.

## Matériel d'éducation

### Jeunes

(Cliquez sur *Matériel d'éducation* puis sur *Jeunes*)

### Chef et les bulletins *Le feu follet junior* et *Le feu follet*

(Allez dans *Le feu follet* et *Le feu follet junior*)

Les éditions 2009 des bulletins *Le feu follet junior* et *Le feu follet* sont maintenant en ligne. Chef vous présente ses bulletins ainsi que les guides pédagogiques qui les accompagnent. L'affiche calendrier 2009 est aussi en ligne.

### Les cadets et votre service de sécurité incendie tombent pile!

(Allez dans *Programmes et outils de sensibilisation*)

Destiné aux ligues de cadets du Québec, le programme *Les cadets et votre service de sécurité incendie tombent pile!* est maintenant accessible aux services de sécurité incendie. Consultez et procurez-vous les documents déposés dans notre site Web.

## Services de sécurité incendie

(Cliquez sur *Matériel d'éducation* puis sur *Services de sécurité incendie*)

## Planificateur

(Allez dans *Planificateur d'activités*)

La nouvelle version du planificateur d'activités de prévention est en ligne. Consultez et imprimez le format pdf ou, mieux encore, téléchargez et sauvegardez la version rtf qui vous permet d'ajouter vos propres activités.

## Fiches d'information

(Allez dans *Fiches d'information*)

Lors de vos rencontres avec les citoyens, n'hésitez pas à consulter les fiches d'information en lien avec la campagne de 2009. Les fiches sur le chauffage au bois et sur le chauffage d'appoint ainsi que celles sur le monoxyde de carbone, l'avertisseur de fumée, le plan d'évacuation et l'extincteur portatif vous seront fort utiles dans la préparation de ces rencontres.

## Initiatives municipales

(Cliquez sur *Initiatives municipales*)

Les municipalités de Sainte-Justine-de-Newtown, de Saint-Basile-le-Grand, de Magog, de Saint-Étienne-des-Grès et de Trois-Rivières vous présentent les succès remportés par quelques-unes de leurs activités de prévention.

## Conseils de prévention

(Cliquez sur *Conseils de prévention*)

Faites paraître un texte de prévention dans vos journaux locaux. Choisissez parmi les textes *Frissons garantis*, *Les feux de l'automne*, *Le tueur silencieux*, *Vive le vent d'hiver* et plusieurs autres.

## Schémas

(Cliquez sur *Schémas de couverture de risques* puis sur *Portrait des schémas*)

Le Web vous présente le portrait des schémas de couverture de risques. Consultez la carte, la liste des MRC et des villes qui ont soumis leur schéma pour approbation et celle des MRC et des villes dont le schéma a été attesté.